

Chapitre III
L'OFFRE DE PRODUITS POLITIQUES

L'analyse de l'offre de produits politiques en période de mobilisation électorale (scrutin municipal) dans un cadre géographique donné (Amiens) pourrait être immédiatement entreprise si la notion même « d'offre » n'engageait, par son utilisation parfois métaphorique, un certain nombre de présupposés qu'il n'est pas inutile de considérer d'emblée.

Avant de décrypter les campagnes menées par les deux principales listes en compétition à Amiens, on voudrait donc envisager les usages possibles du concept d'offre et le contenu précis qu'on entend lui donner.

I. — SUR L'UTILISATION ANALOGIQUE DU CONCEPT D'OFFRE

Si, comme le pensait Durkheim, le raisonnement analogique figure au premier rang des « moyen(s) pratique(s) dont nous disposons pour rendre les choses intelligibles » l'opération qui consiste à appliquer des schèmes économiques au traitement des faits sociaux ne saurait être, — a priori — frappée du sceau de l'indignité scientifique.

Pour ne prendre que cet exemple, Max Weber a prouvé la fertilité de certaines transpositions et nul ne songerait à contester la pertinence des concepts « d'entreprises politiques » ou de « biens de salut ».

Mais l'analogie encourt toujours le risque de la métaphore dès lors qu'elle en reste aux relations purement formelles que véhicule presque automatiquement le langage (ici l'offre renvoie à marché des biens et à ...demande) ou qu'elle veut « non pas contrôler les lois de la sociologie par celles de (l'économie), mais induire les premières des secondes »¹.

L'emprunt — ne serait-il que purement nominal — du terme « offre » au vocabulaire économique ne peut, en d'autres termes, ignorer les usages dominants du mot dans cette discipline.

1. Durkheim adresse cette mise en garde dans « *Représentations individuelles et représentations collectives* » (in *Sociologie et Philosophie*, Paris, PUF, 1963). On a substitué ici « économie » à « biologie ».

A) *Les usages possibles du concept*

1) *L'économisme*

Parler « d'offre de produits politiques » pour caractériser la campagne menée par plusieurs listes concurrentes, c'est reprendre aux analyses en terme de marché l'un de leurs termes pivots et donc se situer par rapport à des auteurs dont les travaux actuels visent à universaliser les lois tirées de l'observation des marchés monétaires à tous les secteurs de l'activité sociale².

Le mot « offre » ne saurait être utilisé en toute innocence dès lors qu'inscrit dans le champ notionnel du marché, il renvoie actuellement à une entreprise théorique qui épure, raffine et actualise pour mieux le conserver ce paradigme douteux des Sciences Sociales : l'Homo œconomicus³.

Or, si les constructions qu'a pu opérer la Science économique autour des termes offre-demande-marché ont été envisagées par Max Weber lui-même comme prototype de la démarche idéal-typique⁴, on a quelque raison de craindre que les usages actuels de ces termes, loin de « mesurer la réalité en se mesurant à elle », tendent au contraire à jouer, comme « devoir être », les représentations initiales des agents sociaux (individualistes, rationnels et soumis au principe d'économicité⁵) n'étant plus testées mais systématiquement postulées.

La démarche simpliste et totalisante des tenants de « l'Economie généralisée »⁶, l'hégémonisme proclamé des décrypteurs de la société par les grilles du marché monétaire⁷ décourageraient encore le raisonnement

2. On fait bien sur référence à l'Ecole du « Public Choice » et à ses correspondants français soit le courant dit des « nouveaux économistes ». Pour une transposition régulière de la « nouvelle » micro-économie aux phénomènes politiques, lire notamment la revue « *Politique économique* » dirigée par J.J. Rosa.

3. « Tous ces modèles sont fondés sur l'extension du paradigme de l'Homo œconomicus aux comportements et attitudes des individus face à des choix non marchands. Ils partent du principe que l'homme n'est qu'un, que ce n'est pas le fait d'avoir un poste de P.D.G. ou un titre de directeur du ministère qui change quoique ce soit à la nature humaine (...). Il n'y a pas de raison de penser que le comportement de l'individu-citoyen dans l'isolement soit fondamentalement différent de celui de l'individu-consommateur dans un supermarché ». Henri Lepage, « *Demain le Capitalisme* », Paris, collection Pluriel, 1978 (pp. 185 à 187).

4. Max Weber, « *Essai sur la théorie de la Science* », Paris, Plan, 1965, pp. 179-180.

5. Tous les agents sont censés se livrer au calcul de type micro-économique. 6. ...totalisante parce que simplificatrice comme l'explique et le justifie G. Tullock dans le chapitre 23 de sa « *Theory of public choice* » courageusement intitulé « *economic imperialism* ».

7. La nouvelle Science économique s'estimant parvenue à son troisième âge, devient telle la Sociocratie d'A. Comte, la Science sociale reine, s'arrogeant comme telle le droit d'aborder ce que les autres disciplines n'ont jusqu'ici fait que maltraiter, à savoir « toutes les questions qui posent un problème d'allocation de ressources et de choix dans le cadre d'une situation de rareté caractérisée par l'affrontement des finalités concurrentes » (Gary Becker), soit au hasard des investigations de la revue *Public choice*, le mariage, la procréation, la drogue, le crime... les politiques publiques et les mécanismes électoraux.

analogique si l'on ne s'avisait de réhabiliter un terme en lui redonnant son acception originelle.

2) *L'acception politique*

On peut parler « d'offre » sur des marchés autre que monétaires à la condition expresse d'exercer un contrôle poussé sur le vocabulaire emprunté, donc en ne considérant pas comme « allant de soi » une expression qui, valorisée par un champ scientifique donné (ici l'Economie Politique) tend à se naturaliser dans l'acception que lui a donné ce champ.

Précisément, le réflexe étymologique (qui se limitera ici aux définitions du dictionnaire) permet de vérifier que l'expression existe en dehors de son utilisation en Economie voire même qu'elle lui préexiste.

Tableau III 1 *Définitions de « l'action d'offrir » (Robert)*

- 1) Donner en cadeau : V payer, dédier.
- 2) Proposer (une chose) à quelqu'un en le mettant à sa disposition : V présenter.
- 3) Mettre à la portée de quelqu'un : V se présenter, se rencontrer.
- 4) Proposer en contre-partie de quelque chose.
- 5) Exposer à la vue : V montrer.
- 6) Exposer (à quelque chose de pénible, de dangereux) de manière intentionnelle ou non.

La mise en relation de ces différentes définitions atteste que, plus qu'à l'idée moderne de marché, « l'offre » est fortement associée à un terme éminemment politique : celui de « représentation ».

Ainsi, *on présente un cadeau* (définition 1 : voir les campagnes électorales comme fête, transgression ludique de la réalité, « hypertrophiant le registre de la promesse »⁸), *dont le destinataire disposera* (définition 2 : aux deux sens du terme disposer : mettre en ordre, répartir⁹, être préparé à, prédéterminé pour¹⁰) ; *on représente quelque chose, que l'on montre, que l'on expose à la vue* (définition 5 : la politique comme spectacle, comme scène⁸), *en le mettant à portée des autres* (définition 3 : on remet à la fois régulièrement le pouvoir entre les mains de ses dépositaires naturels en se mettant, par un discours didactique à leur portée) *moyennant le droit d'être leur représentant* (définition 4 : la contrepartie) *et le risque d'être exposé à des coups* (définition 6 : l'homme politique qui, comme « homme public », est exposé et qui, à travers sa personne, expose le groupe dont il s'est fait le mandataire voire l'instituant en le personnifiant).

8. Lire Philippe Braud, « *Le suffrage universel contre la démocratie* », PUF, 1980 (chapitre premier notamment).

9. « Dans leurs promesses, y à boire et à manger ».

10. On retrouve ici l'idée d'une offre qui circonscrit un domaine du pensable.

On voit que sans passer par les postulats d'individualisme, d'utilitarisme ou de rationalité de type micro-économique, « l'offre » peut être utilisée pour caractériser des situations politiques, et ici électorales.

Dans une conjoncture exceptionnelle (de déni relatif de la réalité), des acteurs déploient des stratégies (comme telles aléatoires et comportant des risques¹¹), par lesquelles ils proposent, exposent et opposent des produits politiques¹² à des agents-spectateurs qui, selon la façon dont ils en disposent, reconnaissent l'un de ces acteurs comme représentant légitime de leurs intérêts (supposés). On peut ainsi reprendre pour l'étude des phénomènes politiques une notion dont on peut penser qu'à travers les débats sur la représentation, elle lui était originellement attachée. L'analyse que mène A. Hirschman de la dérive sémantique du terme « intérêts »¹³ est alors parfaitement transposable : avec « l'offre », les économistes se sont emparés d'un mot, au départ extraordinairement polysémique, pour lui donner un sens progressivement restreint en parvenant — après investissement théorique — à imposer leur acception comme la seule légitime (offre implique marchés monétaires, donc analyses en terme de marché universalisant les conduites sociales que l'on a cru observer sur ces derniers)¹⁴.

Le réflexe étymologique, s'il permet un réélargissement de sens, voire le retour au sens initial, ne saurait dispenser de l'examen précis du contenu

11. Ceux notamment d'une mauvaise anticipation des attentes des électeurs.

12. Imposant, par ce fait même, une définition implicite de ce qui est soluble politiquement à telle date et pour tel cadre de référence.

13. Albert Hirschmann, « *La passion et les intérêts* », Paris, PUF, 1980.

14. Le glissement offre / représentation → offre / marché lato sensu → offre / marché *stricto sensu* pourrait même être daté de l'émergence des théories du marché (XVIII^e s.) si l'on admet avec P. Rosanvallon que « la naissance de l'idéologie économique (...) doit d'abord être comprise comme une réponse aux problèmes non résolus par les théoriciens politiques du contrat social. C'est (...) dans cette perspective qu'il faut appréhender le concept de marché tel qu'il se forme au XVIII^e siècle. C'est un concept sociologique et politique qui s'oppose au concept de contrat, et non pas un concept technique (mode de régulation de l'activité économique par un système de prix librement fixé) » Pierre Rosanvallon, « *Le capitalisme utopique* », Paris, Seuil, 1979, p. 6.

On notera que les nouveaux théoriciens du marché fondent leur hégémonie proclamée sur la même problématique : « le défi de notre époque n'est pas économique mais d'ordre institutionnel et politique. Il est d'imaginer une nouvelle technologie politique, de nouveaux modes d'expression démocratique qui permettent de domestiquer la montée envahissante d'une caste de bureaucrates privilégiés » (James Buchanan, « *The limits of liberty: between anarchy and Leviathan* », cité par H. Lepage, *Demain le capitalisme*, op. cit., p. 214).

Mais si, comme il y a deux siècles le marché est érigé en « nouvelle technologie politique » (— « la seule méthode qui permette aux individus d'exprimer véritablement leurs préférences est celle du marché : chaque individu peut voter pour ce qu'il préfère et l'obtenir, même si la majorité en décide autrement », Pierre Lemieux, « *Du libéralisme à l'anarchie-capitalisme* », PUF, coll. Libre échange, 1983, p. 125), c'est à partir de prémisses différents : isomorphisme grandissant entre le marché électoral et le marché économique pour H. Lepage ou J.J. Rosa (« l'homme politicus et le vote », in *Politique économique*, n° 18, décembre 1982, p. 8), incohérence et irrationalité des procédures de vote pour P. Lemieux (op. cit.). L'unanimité qui semble réunir ces auteurs autour du système dit du « vote payant » s'expliquerait dès lors par la synthèse que cette technique opère entre courants théoriques en lutte pour le titre de représentants légitimes de la modernité (les nouveaux économistes) érigée en critère de scientificité.

de l'offre : lors de l'opération de représentation que permettent et réalisent les technologies électorales qu'est-ce qui, précisément, est offert ? que présente-t-on ? que montre-t-on ? qu'expose-t-on ?

B) *Le contenu du concept*

1) *Les réponses de « l'Economique généralisée »*

Soucieux de transposer leur paradigme aux phénomènes politiques, les nouveaux économistes ont été amenés à préciser ce qu'ils entendaient par « offre » sur un marché politique. Pour eux, l'offre se résume aux promesses de « biens publics » ou « collectifs », biens eux-mêmes définissables par leur indivisibilité ou l'impossibilité technique de délimiter des droits d'usage à caractère exclusivement privatif. En elle-même peu critiquable, cette définition générale pêche lourdement quand on passe au stade de l'exemplification. Sont en effet concrètement inclus dans la catégorie « biens publics », des biens et services effectivement utilisés par les consommateurs (routes, hôpitaux, crèches, écoles...) mais aussi « les lois, les décrets, règlements, dépenses, budgets votés par le Parlement ou mis en œuvre par l'administration »¹⁵. De fait, ce sont quasi-exclusivement les biens et services publics dont la production ou l'entretien ont une contrepartie fiscale qui intéressent nos auteurs, lesquels, à partir de cette définition à la fois extensive et restrictive, vont opposer deux catégories d'acteurs.

D'un côté, « les entrepreneurs politiques » qui tentent de maximiser leurs chances d'élection et à cette fin « produisent (ou promettent de produire) des biens collectifs qui ne seront pas nécessairement consommés par toute la population, mais ou moins par certaines catégories de citoyens qui, en échange, leur apportent leurs voix¹⁶ ». En face, « l'électeur qui, lorsqu'il fait son choix, intègre non seulement les bénéfices qu'il attend de l'Etat mais aussi les coûts fiscaux liés à la politique pour laquelle il vote »¹⁷. « Ni plus, ni moins rationnel que le consommateur traditionnel (...), il agit sur le marché politique de façon à optimiser le niveau total de bien-être qu'il compte retirer de la production des divers services collectifs que lui propose l'Etat, en tenant compte, d'une part des préférences relatives qu'il a pour les uns par rapport aux autres, d'autre part, de ce que cela risque de lui coûter personnellement en impôts »¹⁸.

Au bout du compte, ce sera « le rôle des procédures électorales que de révéler la quantité et la qualité des biens publics que la population désire »¹⁹.

15. H. Lepage, « *Demain le libéralisme* », Paris, Coll. Pluriel, 1980, p. 138.

16. *Op. cit.*, p. 130.

17. *Op. cit.*, p. 180.

18. *Op. cit.*, p. 135.

19. *Op. cit.*, p. 185.

La construction a, pour elle, les mérites de la logique : partant d'une définition limitative de l'offre, on arrive à postuler des conduites sociales (assimilation de l'électeur au consommateur, l'offre n'étant constituée que de biens et de services) pour déboucher sur une approche utilitariste et fictive de l'élection.

La critique de cette conception de l'offre sur les marchés politiques suppose dès lors la critique de ses implications : elle passe par une confrontation à la réalité des comportements électoraux postulés.

Ce faisant, on vérifie que la restriction des usages du vocable offre (offre → marchés monétarisés, cf. supra) entraîne l'excessive matérialité de sa définition (limitée pour les marchés politiques aux biens et services dont la promesse de production engendre un coût fiscal mesurable), et partant des intérêts à son appropriation (il n'y aurait d'autres intérêts sociaux en œuvre dans une élection que ceux liés aux mesures concrètes contenues dans les programmes).

Plus précisément, le modèle proposé pêche :

1) par sa faible opérationnalité, péréable ici à son incapacité prédictive ²⁰ ;

2) par son irréalité au regard des acquis de la sociologie politique ²¹.

Ce schéma n'est validable qu'au prix d'une vision a-sociologique des comportements politiques, universalisant cette forme singulière de rationalité et d'intentionnalité qu'est le calcul micro-économique à court ou moyen terme ²².

20. Si l'offre ne consiste que dans un catalogue de biens publics que le candidat promet de produire, et si l'électeur ne se détermine que par rapport à celui-ci, seule la connaissance des « préférences relatives » d'un électeur pour un service collectif plutôt que pour tel autre » pouvait permettre de dégager quelques déterminants sociaux du vote et donc, en terme probabiliste, quelques lois de comportement électoral. Mais dès lors que depuis Pareto, les préférences des agents sont supposées données, le problème se trouve élégamment évacué avant même d'avoir été posé.

21. La glorification de « l'électorat flottant », témoignage vivant de la « souveraineté du consommateur politique » (J.J. Rosa, « l'*homo politicus* et le vote », in *Politique économique*, n° 18, décembre 1982) apparaît assez piquante quand on sait que cet électorat est principalement (quoique peut être de façon moins nette qu'auparavant) composé de citoyens peu dotés de ressources politiques, ayant un capital culturel et économique généralement inférieur à la moyenne de l'électorat. La fraction du corps électoral qui répond le mieux à l'hypothèse de volatilité des votes (laquelle corroborerait le modèle proposé) s'avère donc précisément celle qui, en moyenne, possède le moins les schèmes d'évaluation d'analyse et de mesure des politiques publiques offertes ; elle est celle à qui les propriétés d'information et d'optimalisation que « la nouvelle économie » accole généreusement à tout citoyen, fait le plus gravement défaut.

22. Si l'on admet que « toute hypothèse devient irréfutable dès le moment que toute observation allant à l'encontre de l'hypothèse peut être imputée à la variation des facteurs que l'hypothèse neutralise en les supposant constants » (P. Bourdieu, J.C. Chamboredon, J.C. Passeron, « *le métier de sociologue* », Paris, Mouton-Bordas, 1969, p. 79), la puissance et l'attractivité de la construction proposée vient probablement de ce qu'elle neutralise en les supposant constantes les variables sociales, en présupposant l'existence de sujets consommateurs-électeurs socialement indifférenciés et comme tels interchangeables. Or, il suffit de rappeler que l'actuel débat sur les prélèvements obligatoires — donc sur la mise en relation consciente des prélèvements et des restitutions publics — trouve sa première expression politique moderne dans la fameuse

Invariablement on retrouve « le blanc majeur » qui, dès l'origine (avec Pareto) caractérise le modèle incriminé, soit l'évacuation totale du problème des « préférences », plus précisément encore des dispositions sociales.

C'est parce que sont systématiquement occultées les croyances idéologico-politiques qu'est érigée en norme générale une attitude (calcul d'optimisation à moyen terme opposant promesses d'infrastructures publiques à charges fiscales potentielles) éventuelle mais socialement improbable.

Au total, l'irréalité des attentes politiques décrites par les « nouveaux économistes » conduit à reprendre en amont la définition de l'offre politique en réintroduisant la dimension symbolique qui lui fait défaut.

L'opération est, du reste, amorcée par Henri Lepage lui-même qui, peut-être conscient du schématisme de la construction, tente assez superficiellement d'y insérer le couple « discours/idéologie » par deux incidentes — « l'idéologie *peut* être assimilée à un bien collectif comme un autre, *mais* de nature immatérielle » et « *même* les discours *peuvent* être considérés comme des produits. Ils apportent à *certain*s une plus-value idéologique » — qui confirment plus qu'elles n'infléchissent le modèle qu'on vient de critiquer²³.

2) L'offre sur le champ politique comme production de discours

Les différentes impasses relevées invitent à un *réélargissement substantiel du contenu de la notion d'offre politique*. En campagne électorale, ce qui fondamentalement est présenté aux citoyens n'est rien moins (mais aussi rien de plus, comme on le verra) qu'un ensemble de représentations discursives de l'espace social (on revient au couple offre-représentations), lesquelles dépassent de beaucoup la stricte promesse d'infrastructures collectives fiscalement financées. L'offre consiste ainsi dans l'exposition et la tenue de discours, pouvant éventuellement intéresser la création de biens collectifs sur les champs et marchés du pouvoir politique²⁴.

proposition 13 soumise en 1972 à référendum dans l'Etat de Californie, état américain sans doute le plus représentatif des couches supérieures salariées, lesquelles sont effectivement habituées, rompues et... intéressées à ce type de calcul.

23. Henri Lepage, *Demain le libéralisme*, op. cit., pp. 137 et 138. Outre l'extrême prudence de la formulation (« peut-être », « peuvent être », « certains »), c'est une confirmation de l'acception très étroite de l'offre politique qui, a contrario, ressort de ces correctifs. Ainsi, le « mais de nature immatérielle » indique implicitement que l'essence d'un bien collectif réside dans sa matérialité. La réintroduction — comme à regret — des discours (« même les discours »), l'ambiguïté de la fonction qui leur est assignée (que signifie exactement l'expression « plus-value idéologique »?) atteste de même d'une greffe superficielle.

24. Dira-t-on que c'est jouer sur les mots que de définir l'offre par ce qui n'apparaît souvent que comme le seul canal de circulation de celle-ci, soit le discours ? Oui si l'on adopte une vision purement instrumentale, en saisissant le discours comme un simple médium destiné à donner une forme aux attentions et aux intentions — par ailleurs transparentes — des locuteurs.

Non si l'on considère le discours comme doté d'une efficacité propre, d'une épaisseur spécifique exemplarifiée par le fait qu'en nommant, le locuteur, peut, sous certaines conditions, contribuer à faire advenir (sur l'enjeu d'une analyse

Cette réévaluation d'un concept appauvri par les tenants de « l'économie généralisée » obéit à trois grandes considérations :

En premier lieu, une définition discursive de l'offre permet de réintroduire la dimension symbolique qui, de fait, préside aussi bien à la production qu'à la réception des produits politiques. En ce sens, parce que moins brutalement matérialiste, cette définition est sans doute plus réaliste.

On sait, en effet, que les acteurs spécialisés dans la circulation des représentations politiques ne limitent pas plus leurs discours à la promesse de création de biens et ou services publics que les agents destinataires ne les apprécient en terme de balance coût-avantage. Les discours politiques peuvent certes avoir pour référents manifestes des politiques publiques (ou des promesses de politique publique) mais on aura garde d'imaginer celles-ci comme terreau exclusif de ceux-là. Même dans l'hypothèse retenue par les nouveaux économistes, la promesse de biens indivisibles importe moins souvent que les considérants idéologiques qui, inévitablement, l'accompagnent et la justifient²⁵.

L'identification offre politique / discours présente cet autre avantage qu'elle permet d'appréhender de plus près les principes de fonctionnement du champ politique qui produit ces discours. Comme espace différencié tenant les conditions de son existence relativement autonome de sa capacité à traduire des divisions sociales en divisions politiques, le champ politique doit être envisagé comme un champ de production avant tout symbolique, voire même comme « le champ symbolique par excellence »²⁶.

Dans cette optique, les discours apparaissent comme le produit essentiel alimentant la pratique concurrentielle.

des « discours du pouvoir », voir notamment J. Chevallier, D. Loschak, « *Théorie générale de l'institution administrative* », Paris, LGD, 1978, pp. 366-399).

L'identification offre/discours n'a de fondement que si ce dernier n'est pas réduit à un relais purement passif mais est appréhendé à la fois comme pratique sociale, comme révélateur et cristallisateur des problèmes que se pose, à un moment donné, une formation sociale, bref est saisi comme lieu et enjeu de pouvoir, ce que résume M. Foucault pour qui « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pourquoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer », in « *L'ordre du discours* », *op. cit.*, p. 12.

25. Ainsi lors d'un meeting tenu par l'opposition en décembre 1982 à Amiens, un des orateurs peut-il proposer la multiplication des crèches familiales sans en préciser le coût ou les principes de fonctionnement (omettant en cela de fournir les bases « objectives » d'un calcul coût avantage). C'est en fait, la dénonciation des crèches municipales, « leur caractère collectiviste », « la socialisation des enfants en bas âge prévue par le projet socialiste », qui tient lieu d'argumentation et provoque les applaudissements. On voit combien l'occultation de la dimension idéologique conduit à ne considérer comme offre qu'un segment finalement minime des produits politiques effectivement délivrés.

26. Pierre Bourdieu, « la représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 36-37, février-mars 1981, pp. 3 à 24.

Sous une forme différente, P. Braud rend compte d'une situation analogue par l'emploi du mot « scène » soit à la fois un espace à part, délimité, mis en évidence, où « les acteurs et les événements (...) sont brutalement éclairés et comme disloqués, acquérant une autre identité » et en même temps « une scène au sens ménager, conjugal du terme (...), dominée comme cette dernière par une incercible pulsion langagière qui ne s'assouvit que de la problématique satisfaction d'avoir le dernier mot », P. Braud, *op. cit.*, pp. 20 et 21.

La distinction supposée décisive entre le verbe et l'action est sans grande signification dans un champ où le faire se résoud presque entièrement dans le dire, où agir c'est parler, où la prise de position qui est au principe du métier politique suppose une prise de parole pour et au nom d'un « groupe » social plus ou moins large. En élargissant les contours de l'offre à l'ensemble des discours proposés, on ne pense donc pas diluer le contenu d'un concept, mais simplement l'ajuster aux mécanismes réels de la lutte politique, lutte symbolique pour l'imposition de principes légitimes de visions (donc de divisions) du monde social.

Si l'offre sur le champ politique consiste en discours tenus, on serait tenté de préciser qu'elle ne consiste *qu'en* discours tenus. L'extension de la définition joue aussi comme limite et l'une des erreurs que commettent les courants précédemment entrevus réside probablement dans la perpétuelle confusion « d'un champ politique » et de ce que, faute de mieux, on pourrait nommer « un champ du pouvoir politique », soit le lieu où se produisent des discours mais aussi les biens publics et services collectifs, où sont réellement décidés et matérialisés les « lois, décrets, règlements, dépenses et budgets » dont parle H. Lepage (Exécutif, Administrations centrales, et relais périphériques, directions des entreprises et services publics notamment).

La prégnance des rapports entre les deux champs ne peut, certes, être contestée (c'est même la raison de leur fréquente confusion). Ainsi la production réelle des biens publics est-elle légitimée par la présence — au moins nominale — dans le « champ du pouvoir politique » d'agents consacrés par un champ politique et/ou par l'élection (voir la double fonction politique et administrative des membres du gouvernement). A l'inverse, on verra que la production de discours dans un champ politique peut être affectée par des discours antérieurs objectivés (sous forme de création d'organes ad hoc, de budgets, de personnels, de locaux, de compétences...) par le champ du pouvoir politique correspondant.

Les deux champs doivent cependant être distingués puisque leurs principes respectifs de fonctionnement²⁷ et les attentes des profanes à leur égard²⁸ sont eux-mêmes différents.

27. Les travaux du Public Choice n'intéressent en fait que le champ du pouvoir politique (voir par exemple les analyses sur la logique de croissance endogène des administrations). Le refus de ses auteurs de traiter le champ politique pour ce qu'il est — avant tout un champ symbolique — est probablement dû à la répugnance du courant libéral à se saisir positivement du concept d'idéologie — trop souvent ramené à la boutade « aronienne » de « l'idée de mon adversaire », — ainsi qu'aux réticences de chercheurs de formation économique à aborder un domaine — le symbolique — se prêtant mal à la quantification et au calcul marginaliste.

28. Le caractère étonnamment lâche des correspondances effectuées par les électeurs entre promesses délivrées — réalisations effectuées — jugement sur ces réalisations et... vote final témoigne à un premier degré d'une distinction semi-consciente entre un champ du pouvoir politique — où les produits ont une fréquente et parfois brutale matérialité — et un champ politique, moins pénétré du principe de réalité, où l'on se paye de mots même lorsque l'on se refuse à le faire.

II. — LES CONDITIONS DE L'OFFRE
DE PRODUITS POLITIQUES :
L'EXEMPLE D'AMIENS (mars 1983)

Analyser l'offre de produits politiques dans une élection municipale particulière, c'est introduire deux principes de structuration spécifiques :
— d'une part, les propriétés du scrutin — élection municipale — en tant qu'elles influent sur le cadre de référence du jeu électoral²⁹ ;
— d'autre part, la localisation de la joute — ici la ville d'Amiens — soit un marché électoral semi-professionnalisé, ayant son histoire propre, ses rapports de force spécifiques et par là même ses règles de jeu singulières. C'est à partir de ces deux déterminants spécifiques des discours politiques possibles (A) qu'on examinera le détail des prises de position (B).

A) *Un cadre spécifique d'énonciation : une élection municipale à Amiens*

1) *Les spécificités d'une élection municipale*

Le décompte fréquentiel des catégories les plus abordées dans les tracts et documents électoraux fait ressortir, à gauche comme à droite, les trois mêmes ensembles thématiques :

- 1) gestion, réalisations, politique publique municipales ;
- 2) problèmes intéressant le champ politique local ;
- 3) problèmes intéressant le champ politique national.

Tableau III 2
Thèmes les plus abordés

	Liste Lamps	Liste Broutin
Gestion, réalisations municipales	72 %	68 %
Champ politique local	49 %	58 %
Champ politique central	40 %	24 %
Fréquence d'apparition moyenne des autres catégories (n = 21)	9 %	8 %

Le résultat peut sembler banal : qu'une consultation municipale engageant le bilan d'une équipe sortante, intervenant dans une ville de 130 000 habitants où les entreprises politiques sont relativement structurées et survenant après les bouleversements politiques de mai-juin 1981, soit l'occasion de débats prioritairement axés sur les réalisations des sortants

29. Cf. chapitre I.

et les promesses des candidats et sur les oppositions politiques qu'elles soient locales ou nationales, n'a rien qui doive apparemment étonner.

Pourtant, la hiérarchisation de ces trois catégories est moins naturelle qu'il n'y paraît : l'écart fréquentiel (10 à 44 points) séparant la première catégorie (gestion municipale) des deux suivantes (champs politiques) témoignent d'une campagne fortement liée aux réalisations concrètes (passées ou à venir), et privilégiant la dimension programmatique, ce qui contraste fortement avec un scrutin politique formellement proche comme peut l'être celui des cantonales³⁰.

A ce titre, il existe bien une *spécificité du scrutin municipal*, laquelle joue comme première contrainte d'énonciation des discours tenus.

Longtemps considérée comme scrutin politique mineur, l'élection municipale s'avère rassembler un pourcentage relativement élevé de votants et apparaît, sous l'angle de la participation, comme l'une des élections les moins affectées par les « effets de conjoncture ».

Tableau III 3
Pourcentage moyen d'abstentions sous la V^e République
(premiers tours)³¹

Type de scrutin	Nombre	Pourcentage moyen d'abstentions	Ecart absolu entre les extrêmes
Présidentielles	n = 4	17,5 %	6,8
Référendums	n = 5	21 %	9,3
Référendums (+ 1972)	n = 6	24,1 %	24,4
Législatives	n = 7	22,5 %	14,6
Cantonales	n = 8	39,4 %	11,9
Européennes	n = 2	40,8 %	4
Municipales	n = 5	23 %	4,2

On peut soutenir que cette mobilisation, exceptionnelle tant par son intensité que par sa régularité, tient pour beaucoup au cadre de référence du scrutin, lequel à son tour rétroagit sur l'offre de produits politiques.

Plusieurs facteurs explicatifs se croisent que l'on retrouve d'autant plus imbriqués que la taille de la commune est petite (la diversité des situations étant probablement la seconde spécificité de ces élections).

L'étroitesse relative de l'espace géographique du vote, sa perception comme espace à la fois homogène (à la différence des circonscriptions législatives et de certains cantons urbains) et familier (existence d'un

30. Un examen rapide des documents électoraux distribués à l'occasion des élections cantonales de 1982 révèle un classement inversé des catégories : 1°) champ politique national ; 2°) local ; 3°) gestion réalisations départementales.

31. Calculs établis à partir des chiffres fournis par Alain Lancelot, « *les élections sous la V^e République* », Paris, PUF, 1983. Le pourcentage d'abstention aux élections cantonales est légèrement surévalué par intégration jusqu'en 1964 des résultats d'outre-mer.

sentiment d'identité communale, intégration sociale qui peut lui être liée) ne sont pas sans entraîner une meilleure visibilité des enjeux sociaux : dans le cadre de la commune, il existe une certaine connaissance pratique de la nature, de l'origine voire du coût de résolution des problèmes, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs³².

A ces caractéristiques de l'unité de vote, on peut ajouter la spécificité des champs politiques périphériques qui, plus ou moins intégrés au champ politique central ont tous en commun une moindre professionnalisation des acteurs politiques (laquelle varie cependant en fonction de la taille de la commune).

Les deux phénomènes (familiarité de l'espace, spécialisation moins achevée des acteurs) se conjuguent : si les électeurs sont intéressés par ce type d'élection, c'est sans doute qu'ils perçoivent avec plus de netteté en quoi leurs intérêts (matériels ou symboliques) peuvent être affectés par la gestion municipale. Si l'offre de produits politiques est parallèlement moins ésotérique c'est que la division du travail de représentation symbolique est plus embryonnaire, et donc que le corps de spécialistes-traducteurs, par ailleurs plus proche de la population³³, est moins enclin à mettre en avant ses préoccupations spécifiques.

Il va de soi que ces différents facteurs varient avec la taille de la commune : plus celle-ci est petite, plus ils sont à l'œuvre, faisant davantage ressortir la spécificité du scrutin. On comprend mieux dans cette optique :

1) La différence des taux de participation entre communes rurales et urbaines (phénomène d'intégration et de visibilité sociale mais qui n'est pas propre au scrutin municipal).

2) Que cette différence soit maximale lors d'un scrutin municipal (pour la Somme, et dans l'exemple choisi dans le tableau IV, près de 18 points aux municipales, moins de 4 aux présidentielles).

3) Et surtout que les scrutins présentés par les spécialistes du champ politique comme étant les plus décisifs (législatives, présidentielles) rassemblent moins de votants que ce scrutin « intermédiaire » qu'est l'élection municipale (dans notre exemple : — 1,7 point) :

32. L'extrême précision des questions posées lors des réunions de quartier témoigne de cette spécificité du scrutin municipal : à une offre politique encline par définition à l'abstraction, à la généralisation, à la prise de distance se heurte une attente des électeurs concitoyens à voir régler des problèmes tels ceux du « sens unique de la rue Vignacourt », du « passage du bus dans la rue de Renancourt », de la « nécessité d'un agent de police à la sortie de l'école primaire... » (Réunion R. Lamps, Quartier Saint Maurice, 4 février 1983). Le discours politique est ici contraint de s'ajuster à des interventions du genre : « Je suis pâtissier et ma rue est à double sens. La politique, je n'en fais pas, je laisse ça aux professionnels. Mais ce qui me pose vraiment problème, ce sont les camions : c'est pas tant une question de sécurité que de nuisances. Alors, ne vous plaignez pas avec votre sens unique ». Réponses du maire : « c'est quand même dommage qu'il y ait deux clans dans un même quartier sur un même problème » (même réunion).

33. De par sa moindre professionnalisation et par la faiblesse numérique du rapport représentant/représentés (cf. infra).

Tableau III 4
Taux de participation électorale dans les communes de la Somme

Communes	Scrutin A Municipales 77 1 ^{er} tour	B Présidentielles 74 2 ^e tour	Solde B - A
Amiens	77,1 %	89,3 %	+ 12,2 %
Villes + 3 500 h sauf Amiens (n=14)	83,6 %	90,2 %	+ 6,6 %
Villes — 3500 h	94,8 %	93,1 %	— 1,7 %
Département	88,9 %	91,8 %	+ 2,9 %

On peut certes expliquer cette mobilisation exceptionnelle par la faiblesse du rapport représentants/représentés³⁴. Cependant, l'exemple du scrutin cantonal prouve qu'un ratio numériquement moins important n'est pas le gage d'un intérêt électoral plus grand³⁵. C'est donc bien le haut degré de réalité de l'enjeu municipal qui joue ici le rôle déterminant³⁶. Lors de l'élection municipale, les acteurs (au sein desquels prédominent les amateurs) sont moins en situation de monopole du savoir politique ; ils jouent face à un public davantage averti des problèmes concrets et de leurs solutions publiques potentielles. Ici, les électeurs sont moins sommés (et d'autant moins que la commune est petite) d'opérer, à l'image de l'offre, une construction proprement politique de l'espace social, construction dont on sait les effets censitaires.

Ainsi, le scrutin municipal renvoie-t-il à une approche différente des phénomènes politiques. Quoique atténuée, celle-ci perdure dans les communes plus importantes donc plus proches des conditions nationales de la lutte politique : la forte valorisation de l'expression « gérer les affaires de la cité » (couramment utilisée par les acteurs qui entendent souligner le caractère non politicien de leur combat) est sans doute une trace de cette subsistance. En puisant inconsciemment dans le capital mythique de la démocratie athénienne, en renvoyant à la définition primitive du politique (les choses de la Cité), les spécialistes entendent signifier que le rapport à la politique est ici d'un autre ordre, sinon différent au moins original³⁷.

34. Le rapport habitants/conseiller municipal est en moyenne de 1 à 5 (!) pour les communes de moins de 100 habitants, de 1 à 27 pour celles comprises entre 100 et 499, de 1 à 66 pour celles comptant 500 à 1 499 administrés.

35. Il y a six fois plus de conseillers généraux que de députés, mais près de deux fois plus d'abstentions aux élections cantonales qu'aux élections législatives.

36. Les élections cantonales dans les grandes villes cumulent à cet égard les handicaps : enjeu d'une visibilité douteuse (à la différence des présidentielles) ; offre politique ésothérique (à la différence des municipales). Le scrutin européen pâtit des mêmes travers, sauf pour les catégories sociales dont les intérêts sont directement perçus comme pouvant être affectés par la construction européenne (agriculteurs notamment).

37. Cette perception spécifique du politique est battue en brèche par les taxinomies dominantes utilisées par les instituts de sondage durant la campa-

L'extrême diversité des marchés électoraux est probablement, avec le plus haut degré de réalité sociale des enjeux politiques soulevés, la principale caractéristique du scrutin municipal : plus précisément, on peut supposer l'existence d'un rapport entre la taille du marché et la tendance à l'abstraction et à la généralisation des produits politiques offerts. Ce rapport peut-être précisé et nuancé par les spécificités socio-administratives de l'unité électorale de référence (Amiens, capitale régionale d'une entité peu homogène, la Picardie), ainsi que par les rapports de force structurant le champ politique local considéré (position hégémonique du Parti Communiste récemment remise en cause).

2) *Les spécificités du champ politique amiénois*

La taille de la ville constitue un premier élément susceptible d'atténuer les développements généraux qui précèdent. Avec 130 000 habitants, Amiens figure parmi ces grandes agglomérations où le sentiment d'une identité communale, la familiarité des habitants avec les problèmes pratiques de leur cité, les solidarités de voisinage s'estompent et avec eux ce rapport original à la politique qu'on envisageait ci-dessus.

L'importance des flux migratoires, la disparition progressive des « vieux quartiers » sont autant de facteurs qui, parce qu'ils détruisent peu à peu la spécificité d'une ville et la représentation que s'en font ses habitants, rapprochent le fonctionnement des marchés électoraux périphériques de celui du marché central³⁸.

La lutte politique est ici principalement structurée par des entreprises politiques permanentes, filiales locales des grands partis nationaux. Toutes les formations nationales, grandes et petites (M.R.G., F.N., P.C.I., C.N.I.P.) disposent de relais locaux. Les listes constituées laissent une grande place aux responsables internes de ces entreprises³⁹. Une fraction des protago-

gne : l'acharnement à vouloir distinguer systématiquement un vote de nature soit « local », soit « national » (l'Economie IFRES, 5 février 1983 ; VSD IPSOS, 13 janvier 1983), un scrutin à caractère « politique » ou à caractère « local » (le Parisien libéré, SOFRES, 5 janvier 1983 ; Le Figaro SOFRES, 17 janvier 1983) relève plus de l'imposition de problématique (par transitivité les couples, souvent dichotomisés, « local »/« national » ; « local »/« politique » aboutissent à un nouveau couple National-Politique/Local donc... apolitique) que d'une prise en compte réelle de la vision originale que continuent à engager acteurs et électeurs dans ce scrutin.

38. Le dernier recensement révèle ainsi que près d'un quart des Amiénois résidents en 1982 étaient domiciliés dans une autre commune sept ans plus tôt. 55 % des Amiénois avaient de même changé de logement d'un recensement à l'autre. L'examen des bureaux de vote fait apparaître, quand est neutralisée l'orientation politique de ceux-ci (plus forte abstention à gauche en 1983), que c'est dans les zones les plus intégrées, celles qui se vivent encore comme quartiers, voire comme petite ville (Renancourt, Montières), que l'intérêt pour la consultation, mesuré par le taux de participation, est le plus fort.

39. Le quart des candidats de la liste d'Union de la Gauche était ainsi en mars 1983, membre des instances départementales des partis socialiste et communiste. Dix candidats de la liste Broutin appartenaient à la même date au Bureau départemental de l'UDF.

nistes peut être considéré comme des professionnels de la politique⁴⁰. Conjugés, ces éléments favorisent l'abstraction et l'universalisation croissante des énoncés tenus et la considération plus forte apportée aux intérêts spécifiques des acteurs.

En même temps, ces intérêts sont largement euphémisés. Ainsi l'opposition nomme-telle « Démocratie locale » un ensemble de revendications réductibles pour l'essentiel à un partage plus équitable des postes et responsabilités entre spécialistes. Il faut que l'issue du combat devienne très aléatoire (cas de la majorité en ballottage défavorable après le premier tour) pour que certains aspects du combat politique (lutte et partage des trophées) soient évoqués et que les candidats cherchent à discréditer l'adversaire en le faisant apparaître comme un professionnel :

Document III-5

« Accord de l'opposition unie sur Amiens »
reproduit dans le journal électoral de la Gauche :

« Amiens notre ville » sous le titre :

« Le programme de la droite, l'aviez-vous vu comme cela ? »

a) Accord de l'opposition unie sur Amiens

1. - La liste des 20 premiers est établie comme suit : 1) Broutin ; 2) Garet ; 3) Moularde ; 4) Plez ; 5) Henno ; 6) P.R. ; 7) P.R. ; 8) Bouly ; 9) Mezin ; 10) R.P.R. ; 11) P.R. ; 12) P.S.D. ; 13) R.P.R. ; 14) R.P.R. ; 15) Jarde ; 16) P.R. ; 17) Persp. ; 18) J.C. B. ; 19) J.C. B. ; 20) Perps.

2. - Hubert Henno, s'il est élu au Conseil Régional lors des prochaines élections régionales, démissionne aussitôt du conseil municipal, ce qui permettra au n° 14 ou au n° 43 (R.P.R. dans les deux cas) de se situer parmi les 13 premiers.

3. - Les formations politiques signataires s'engagent à ce que les deux représentants de la ville d'Amiens au Conseil Régional soient : un R.P.R. et un P.R. (Parti Républicain).

4. - Minoritaire (cas de l'échec), le conseil municipal élira au bureau d'aide sociale comme administrateur le candidat du Parti Républicain.

5. - Compte tenu du désistement d'Olivier Jardé (adhérents directs) des treize premiers, qui accepte la quinzième place, Jean-Claude Broutin s'engage à le prendre parmi ses adjoints en cas de victoire de la liste. Les parties ou formations politiques signataires s'engagent dans le même sens.

6. - Jean-Claude Broutin s'engage à présenter G. Moularde comme premier adjoint. Les formations politiques signataires s'engagent dans le même sens. G. Moularde accepte la délégation que lui proposera J.-C. Broutin. Dans les mêmes conditions, J. Garet sera deuxième adjoint.

40. A gauche, près d'une quinzaine de candidats répondent à la définition weberienne des agents vivant « pour » et dans une large mesure « de » la politique.

7. - Les formations politiques signataires et les colistiers s'engagent de façon active, loyale et sans réserve à participer à la campagne des élections municipales de 1983.

8. - Chacun des 13 premiers candidats sur la liste s'engage personnellement à apporter une somme de dix mille francs comme premier financement de la campagne électorale.

b) *Commentaire de la gauche*

Point 2 : « Attention, un U.D.F. peut cacher un R.P.R. »

Point 3 : « Amiens ne compte pas pour Henno, Henno ne compte pas pour la droite. »

Point 4 : « Même l'aide sociale est une affaire de parti. »

Points 5 et 6 : « Trouvez-vous ça sérieux ? Une tête de liste qui ne peut choisir ses adjoints. Des adjoints qui ne s'intéressent pas à leurs attributions. »

Point 7 : « Il fallait sans doute le préciser. »

Point 8 : « Un million pour être élu ou la démocratie selon J.-C. Broutin : pourriez-vous figurer sur cette liste ? »

A la dénonciation par la gauche des intérêts (présentés comme) mesquins d'un petit cercle de spécialistes, fait pièce le refus par l'opposition d'une mainmise des états-majors parisiens sur les affaires locales. Durant toute la campagne, les divisions de l'adversaire sont complaisamment rappelées⁴¹, le partenaire socialiste est ouvertement plaint⁴², l'intrusion de Paris dans les débats amiénois systématiquement déplorée⁴³.

Ces différentes attaques n'auraient d'autre valeur qu'anecdotique si elles n'étaient analysables comme autant de « coups politiques » indiquant la représentation légitime que les protagonistes veulent donner de la joute tout en trahissant la dimension complexe du jeu politique. Le scrutin municipal ne doit pas être affaire de spécialistes : il doit transcender les intérêts égoïstes et/ou partisans. Occasion du rassemblement unanimiste d'une communauté, il ne souffre pas l'étalage des divisions et des ingérences extérieures.

Cette vision légitimante du combat électoral dévoile, parce qu'elle fonctionne sur un mode purement dénégatif, la dynamique essentielle de ce type de champ : son intégration croissante au champ politique central, champ hautement spécialisé, produisant des divisions politiques spécifiques inégalement ajustées au vécu des agents sociaux ordinaires.

41. Doc. n° 13 : « Quand nos adversaires se divisaient et se querellaient, notre équipe était déjà, d'un même cœur, au travail pour Amiens ». Doc. n° 6 : « la municipalité sortante est divisée. Après douze ans d'inaction, seul l'appétit du pouvoir va la ressouder, le temps d'une campagne électorale ».

42. Doc. n° 12 : « les socialistes commençaient à respirer (...) mais après avoir affiché sa volonté d'être tête de liste, puis concédé de n'être que le deuxième adjoint, J.C. Dessein [député socialiste] devait boire la coupe jusqu'à la lie ».

43. Il faut, de fait, attendre l'accord national du 13 décembre pour que le principe d'une liste d'Union et la présence à sa tête du maire sortant soient officiels.

Encore partielle, cette intégration laisse subsister des états antérieurs du champ comme *la disposition à performer des discours où les problèmes quotidiens des profanes gardent leur prégnance*. En même temps réelle, cette intégration rapproche les conditions du jeu politique amiénois de celles observées lors de toute élection centrale. Si des problèmes dotés d'une certaine réalité sociale sont effectivement soulevés, ils le sont de plus en plus *dans un langage de spécialistes*.

La situation socio-économique de la ville reflète et précise cette ambiguïté. Nous avons ainsi été frappés par l'association systématique du thème du « Développement économique » au statut juridique « d'Amiens, capitale régionale de la Picardie ».

La mise en exergue du thème lui-même est aisément explicable. Au départ, un constat historique : le déclin continu d'une cité aussi peuplée que Londres à l'époque gallo-romaine, cinquième ville du royaume sous Louis XIV et qui, ayant successivement raté les première et seconde révolutions industrielles s'est retrouvée progressivement marginalisée et étouffée au profit de Paris et dans une moindre mesure de Lille⁴⁴. A l'issue de ce processus stoppé après la seconde guerre mondiale, la commune accumule les retards : infrastructures lourdes d'équipement, revenu moyen par habitant, formation de la population (niveau d'étude, qualification)... Depuis, les efforts ont été multipliés (création d'une zone industrielle dans les années soixante, mise en place d'équipements sportifs, scolaires, socio-culturels dans les années soixante-dix) pour rattraper et combler ces divers handicaps.

Les produits politiques offerts sont dès lors marqués par une certaine ambivalence : d'un côté, les référents du discours sont généralement très précis, concrets, directement nommés, aisément identifiables, renvoyant aux pratiques sociales des usagers : telle crèche, tel centre socio-culturel, telle rue, telle rocade, tel Palais des expositions... Mais parallèlement, la modalisation discursive de ces équipements publics tire vers le général, l'abstrait, l'universel voire le désincarné et le mythique. Il s'agit de faire d'Amiens « une véritable capitale régionale », « la capitale dont la Picardie a besoin », « un centre régional digne de ce nom », toutes indications floues pour le plus grand nombre, voire irréelles quand on connaît le peu de réalité de la région picarde, le faible sentiment d'appartenance de ses habitants, le caractère controversé de l'identité régionale⁴⁵. C'est bien ici un discours de spécialistes qui est tenu, imposant comme objectif légitime la constitution hypothétique d'un leadership sur une région aux contours incertains mais qui est, par la vertu des textes nouveaux sur la décentrali-

44. Pour plus de précisions, lire P. Oudart, « Amiens », *NED* n° 4144-4146, (La documentation française) 1974.

45. Historiquement et géographiquement, la région est éclatée par l'attraction exercée sur chacun des départements constitutifs de la Picardie par les régions voisines : le Nord/Pas-de-Calais pour la Somme, la Champagne pour l'Aisne et la région parisienne pour l'Oise. Sur ce point lire le chapitre I (« Qu'est-ce que la Picardie ») du « *Guide politique de la Picardie* » de M. et J. Sellier, Paris Théma Action, 1973, pp. 11 à 35.

sation, devenue un nouvel enjeu de concurrence politique. L'arbitraire symbolique consiste ici à naturaliser comme espace social intéressant chacun ce qui n'est encore qu'un espace purement politique⁴⁶, et à faire passer le cadre d'intervention de quelques acteurs en univers de référence incontesté⁴⁷.

Les discours politiques offerts à l'occasion d'une campagne municipale sont encore affectés par l'état des rapports de force au sein d'un champ politique local. A Amiens, deux traits majeurs peuvent être avancés : 1) la position hégémonique du Parti Communiste à gauche et sa remise en cause récente ; 2) la situation incontestablement dominée de la droite locale laissant augurer une reconduction facile de la liste du maire communiste sortant.

La position hégémonique du PCF, pour une partie explicable par la structure sociale de la ville⁴⁸, doit également beaucoup au capital électoral personnel de René Lamps, député de la circonscription de 1945 à 1958 et de 1962 à 1978 et à l'orientation politique du partenaire socialiste local qui, à l'exemple de Max Lejeune dans le département, a, par des alliances de type « troisième force », laissé le PC occuper seul le terrain de l'union de la gauche⁴⁹.

Les trois facteurs ayant concouru à l'ascendant du PCF vont peu à peu s'inverser dans les années soixante-dix, et avec eux l'écart séparant les deux formations : 1) la tertiarisation de l'économie et la montée des couches

46. Collectivité territoriale dotée d'un exécutif propre, d'une assemblée d'élus, de moyens budgétaires accrus et d'un personnel lui étant spécifiquement attachée.

47. On ne cherche pas ici à contester les vertus de la régionalisation mais à apprécier les capacités performatives de discours qui, en labellisant systématiquement une ville comme « capitale régionale » contribuent à transformer, en partie par le fait de l'énoncer, un espace politique en communauté sociale homogène où naît un certain sentiment d'identité : sur l'institutionnalisation progressive du cadre régional et ses effets socio-politiques en Picardie, on pourra se reporter aux travaux menés par le CURAPP depuis une dizaine d'années, et notamment « *Les nouvelles institutions régionales* », P., PUF, 1976 (155 p.), « *le pouvoir régional* », P., PUF, 1982 (189 p.), « *l'institution régionale* », P., PUF, 1984 (223 p.).

48. A la différence des communes de même taille (Angers, Tours, Rouen), Amiens ne compte pas d'agglomération importante (20 000 habitants pour une ville centre de 130 000 h). C'est dire que l'essentiel de la population ouvrière, traditionnellement rejetée dans les banlieues des grandes villes, demeure fixée dans la ville où a longtemps prédominé l'industrie textile (velours notamment), relayée dans les années 60 par des entreprises travaillant pour l'automobile (Ferodo, Veglia, Dunlop, Good-Year).

49. Dès l'entre deux guerres, le Parti Socialiste Français, puis les « néos » issus de la scission de 1933 ont d'importantes sections à Amiens. La SFIO occupe, avec M. Vast, la mairie dès 1945 mais doit s'appuyer sur une majorité allant jusqu'au CNIP. En 1958, le maintien du candidat socialiste au second tour empêche, à 346 voix, la réélection du député communiste René Lamps. Aux municipales de 1965, M. Vast quitte la SFIO avec quinze conseillers sortants, s'allie avec l'UNR et l'emporte contre une liste d'union menée par René Lamps. Sept ans plus tard, c'est cette liste d'union qui l'emporte au second tour, donnant au PC sa seule capitale régionale. La section socialiste, déjà affaiblie par le départ de M. Vast, est encore affectée en 1972 par la scission de Max Lejeune et la création du MDSF. A cette date, le rapport PC/PS dans la circonscription est de 1 à 6 (premier tour des législatives de 1973 : R. Lamps, PCF : 45 % ; P. Trouillet, PS : 7 %).

moyennes et supérieures⁵⁰ ; 2) l'effacement relatif de René Lamps⁵¹ ; 3) le recentrage de la section socialiste sur la ligne d'Épinay⁵² renforcent la dynamique nationale dont bénéficie le PS. De 1973 à 1979 l'écart entre les partenaires passe de 35 à 11 %. Au premier tour de l'élection présidentielle, G. Marchais ne dépasse F. Mitterrand que de 1,5 point. Deux mois plus tard le candidat socialiste, J.-C. Desein, bat le sortant communiste, M. Gremetz, non sans un substantiel apport, au premier tour, des électeurs d'opposition⁵³.

A ce titre, Amiens fait partie des communes dont le PS revendique en 1982 la tête de liste. Jusqu'en décembre 1983, la gauche se distinguera ainsi par une totale absence de campagne, les sections locales attendant les arbitrages nationaux⁵⁴.

Que l'essentiel de la vie politique amiénoise tienne à cette concurrence interne à la gauche, est aussi dû à la position dominée de la droite locale. Ayant perdu le siège de député en 1962, ne comptant plus aucun conseiller municipal depuis leur défaite de 1971, les formations de l'opposition nationale, n'ont pu conserver, à la faveur d'un redécoupage cantonal contesté, que trois des sept mandats de conseiller général. Le rapport de force électoral, déjà défavorable dans le cas d'élections fortement nationalisées⁵⁵, se dégrade encore lors des scrutins plus périphériques : lors des précédentes élections municipales (1977) la liste d'union de l'opposition, déjà conduite par J.-C. Broutin, conseiller général CDS, ne réunit que 32 % des voix,

50. De 1968 à 1982, la CSP « Ouvriers » régresse de 43,6 % à 37,1 % de la population active. Dans le même temps, les cadres supérieurs, professions libérales et cadres moyens passent de 18,6 % à 26,6 % des actifs amiénois.

51. Après avoir abandonné son mandat de conseiller général, René Lamps cède en 1978 son siège de député à M. Gremetz, ancien secrétaire fédéral et secrétaire du Comité central. La succession ne s'opère pas sans difficultés : alors qu'au plan national, le PC perd moins d'un point (0,8 %), à Amiens le déchet est dix fois supérieur (moins 9,3 % des exprimés). Consciente de la popularité du maire, l'opposition cherchera, en 1977 et 1983, à accréditer l'idée d'une démission du maire, une fois élu, pour raisons de santé. Voir en 1983, la campagne d'affichettes « Vous voulez Lamps, vous aurez Cosserat » — premier adjoint communiste — et la distinction savamment entretenue entre « le maire affectif » et « le maire effectif » (meeting de l'opposition, 15 décembre 1982).

52. En 1972, Dominique Taddei, devenu depuis député d'Avignon, prend la tête de la fédération et réorganise la section amiénoise autour de la poignée de militants qui, dès 1965, avait opté pour l'Union de la Gauche en refusant de s'allier avec l'UNR.

53. Cf. P. Lehingue, « L'évolution du vote communiste dans le département de la Somme », in *Communisme* n° 3, PUF, 1983, pp. 40 et 44.

54. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes pour notre étude : la base d'investigation retenue étant le tract, l'analyse de discours bute sur l'extrême hétérogénéité des locuteurs : jusqu'en décembre, le matériel distribué provient intégralement de la section communiste d'Amiens, qui tente d'imposer le principe d'une liste d'Union et la présence à sa tête du maire sortant. Par la suite, les tracts sont issus soit du cabinet du maire (prégnance du bilan et du programme) soit du PCF (tendance à la nationalisation des enjeux). Ce n'est qu'après le ballottage, que la section socialiste intervient (voir notamment le journal « Amiens, notre ville »).

55. En 1979, les listes Veil - Chirac - J.J.S.S. - Malaud - Tixier n'emportent que 43,4 % des suffrages exprimés amiénois. Au premier tour des présidentielles de 1981, le total des suffrages VGE - Chirac - Debré - Garaud atteint 44,9 %, Valéry Giscard d'Estaing réalisant 45 % au second tour, soit 2,8 % de moins que sept ans auparavant.

contre 56 % à la liste Lamps pourtant concurrencée par le PSU (4 %) et une liste d'action locale (8 %). L'absence d'un leader incontesté, d'une personnalité de premier plan, renforce en même temps qu'elle résume la position dominée de la droite. Ainsi, pour les quatre derniers scrutins législatifs (1968, 1973, 1978, 1981), pas moins de huit candidats se sont succédés et affrontés sous les étiquettes gaullistes, indépendantes ou centriste. Au sein même de la mouvance giscardienne, on a pu voir au renouvellement cantonal de 1979 un candidat investi par le PR affronter le conseiller sortant soutenu par les clubs Perspectives et Réalités.

Regroupées dès le mois de mai 1982 dans « le Club Jules Verne »⁵⁶, les différentes fractions de l'opposition, unanimes pour « qu'il n'y ait pas de combat des chefs à Amiens » (lettre du club n° 1) attendent cependant la mi-décembre pour départager les cinq candidats potentiels (les trois conseillers généraux, le candidat unique au second tour des législatives, et le fils de l'ancien vice-président du Sénat, P. Garet), au terme d'une subtile division des tâches (voir l'accord reproduit ci-dessus).

Au total, l'état du champ, dont on verra qu'il conditionne fortement le système des prises de position, se résume comme suit : la liste de gauche bénéficie du statut de sortant et d'anticipations favorables ; en position de prétendant, la liste menée par J.-C. Broutin n'a que de faibles chances de succès. Les jeux semblent déjà faits⁵⁷ et on conçoit l'extrême surprise que constituera le ballottage, et la position particulièrement précaire de la gauche sortante à l'issue du premier tour⁵⁸.

Mais notre objet n'est pas d'analyser les différents flux électoraux. *Il faut ici repérer en quoi, au-delà des appartenances partisans, la position particulière dans le jeu peut affecter les prises de positions discursives.* Et la situation de ballottage fournit les conditions expérimentales de l'examen du rapport entre l'inversion objective des positions et l'inversion potentielle des prises de position.

B) *Jeu, positions, prises de position*

1) *Jeu et position dans le jeu*

Les registres généraux des acteurs peuvent être appréciés en revenant sur les fréquences d'apparition des catégories « Gestion, réalisations municipales », « Champ politique local » (CPL) et « Champ politique central »

56. L'écrivain a longtemps été conseiller municipal républicain d'Amiens.

57. Autant que les indices « objectifs » que peuvent constituer les résultats électoraux antérieurs, une multitude d'indications partielles confortent l'impression d'une issue certaine : ainsi de la rareté des articles que consacre la presse nationale au cas amiénois, de l'absence d'opérations type sondage et de débats radio-diffusés sur les ondes périphériques (voir par exemple le tour de France d'IPSOS — le Point — Europe n° 1), de la non-comptabilisation d'Amiens dans les palmarès des villes susceptibles de « basculer ».

58. Les résultats du premier tour font apparaître, outre une montée de l'abstentionnisme (plus quatre points) particulièrement sensible dans les bureaux

(CPC). Ces fréquences s'éclairent par la distinction des entreprises en compétition (Broutin, Lamps) et des périodes durant lesquelles elles apparaissent (pré-campagne, campagne du premier tour, campagne de l'entre-deux tours)⁵⁹. Le croisement temps-espace ainsi opéré revient à identifier les acteurs sous le rapport de leur position dans le champ (sortant/prétendant ; favori/outsider...).

Tableau III 6
Rappel des fréquences d'apparition des trois principales catégories

Période	1	2	3	tendance
Liste R. Lamps				
1. Gestion municipale	Non	82 %	60 %	↘
2. C.P.L.	significatif	35 %	60 %	↗
3. C.P.C.	effectif trop faible	35 %	40 %	→
Liste J.-C. Broutin				
1. Gestion municipale	71 %	63 %	75 %	→
2. C.P.L.	66 %	52 %	57 %	→
3. C.P.C.	43 %	15 %	13 %	↘

L'étude des différentes hiérarchisations opérées par les deux listes révèle que dans un premier temps (première période pour l'opposition, seconde pour la majorité qui débute sa campagne plus tardivement), les stratégies classiquement associées à la gauche (qui « nationaliserait » et « idéologiserait » systématiquement les enjeux) et à la droite (repliée sur une vision « apolitique » et « gestionnaire » du local) sont quelque peu remises en cause. *C'est donc toute une vision essentialiste et décontextualisée qu'il nous faut abandonner pour s'attacher aux positions de pouvoir objectivement détenues (sortant/non sortant ; majorité présidentielle/opposition présidentielle) et aux rapports de force subjectivement perçus par les acteurs (favori/outsider ; montant/déclinant).*

Son statut de sortant incline la gauche amiénoise à garder le silence et à privilégier dans un second temps de la campagne, le bilan et les perspectives de sa gestion (f a = 82 %). Puisant dans le capital de légitimité attachée aux équipes en place, la liste Lamps tend à ignorer les arguments (et jusqu'à la présence) des adversaires. Nécessairement cursifs, les slogans des affiches apposées par la liste de gauche témoignent de cette prédilection pour la gestion et le local traditionnellement impartie à la droite.

de gauche, un effondrement de la liste Lamps (— 9,3 %) talonnée par la liste d'opposition qui, en sept ans, gagne plus de 12 % des exprimés et 7 % des inscrits. Après le ralliement de la liste indépendante à J.C. Broutin (7 %) et le désistement de la liste d'extrême gauche (2 %), la gauche est, sur le papier, en ballottage défavorable (49,3 % des exprimés).

59. Cf. supra chapitre II.

Tableau III 7
*Affiches locales apposées par la liste Lamps
 jusqu'au premier tour de scrutin*

Date d'apparition	Texte	Image
Novembre	1971 - 1977 - 1983 Ensemble avec René Lamps	Photo du Maire
Mi-février	Le maire vous invite au débat : 1971-1983 : douze années d'action, un riche bilan. 1983-1983 : des idées, un program- me à discuter ensemble pour l'avenir de notre ville.	Photo du Maire
Fin février	Union de la Gauche. Un riche bilan. Continuons.	Photo aérienne de la ville
<i>Après le premier tour</i>		
7-12 mars	Droite, danger. Pas d'abstention. Votez Union de la Gauche. Gagnons avec R. Lamps.	— Photo du Maire
	Broutin - Baratin. Unis dans l'action pour une ville agréable et dynamique. Liste d'Union de la Gauche : PC-PS-PSU-MRG.	— Photo de l'équipe municipale

La comparaison des deux types de message fait clairement ressortir qu'avant le premier tour, c'est une stratégie de personnalisation (photo et nom du maire), de neutralisation des appartenances partisans (sauf référence générale à l'Union de la Gauche), de localisation du débat et d'oubli du concurrent, qui est menée sur le mode général de la continuité et de filiation.

Certes, une certaine division du travail existe avec la section communiste d'Amiens qui, dans ses matériaux propres, établit, au-delà des réalisations municipales, le lien entre le champ politique national et le champ politique local⁶⁰.

60. Affichage national du PCF : « Un nouvel essor pour la ville. Un nouvel élan pour la gauche » ; « la droite, on s'en souvient, on vote à gauche » ; « dans la commune au gouvernement, la gauche agit pour l'emploi ».

Parallèlement, devant des auditoires plus restreints (et plus proches) comme ceux des meetings, l'enjeu national du scrutin est davantage affirmé, le concurrent directement mis en cause.

Il n'en demeure pas moins que jusqu'au soir du premier tour, la gauche a tendance à dépolitiser, à dé-nationaliser et à personnaliser le scrutin. L'accent est mis sur le bilan — « riche » — et sur les réalisations — « incontestables » —⁶¹. Les références directes au champ politique national sont presque systématiquement reliées à la gestion communale⁶², voire même parfois déplorées⁶³.

Le schéma de propagande s'inverse pour l'opposition qui, *parce qu'opposition, a intérêt à subvertir le rapport de force au sein du champ*. Pour la première (et à un degré moindre) pour la seconde période, l'évocation de la gestion (f a = 71 %) se résume à une critique serrée et technique des réalisations de l'équipe sortante. Au sein du club créé à cet effet, douze commissions épiluchent budget, correspondances avec les administrations et procès-verbaux des séances du conseil municipal.

Si dans un tout premier temps, les objectifs affichés sont politiquement peu marqués⁶⁴, le ton se voulant courtois et neutre⁶⁵, très vite, les référé-

61. Intervention du maire sortant au meeting du 25 février 1983 : « Hier et jusqu'en 1971, gérée par la droite, la ville se caractérisait par une insuffisance flagrante d'équipements, en particulier sociaux : pas assez d'écoles pour répondre aux besoins, notamment les maternelles, pas de cantines fonctionnant toute l'année scolaire, pas de crèches, peu de salles de réunion, des transports en commun inadaptés, une vie culturelle réduite à sa plus simple expression. Onze années de gestion ont suffi pour inverser le cours des choses (...). Les résultats de ce travail sont là, concrets, indiscutables pour tout le monde (...). Oui, durant ces douze années, nous avons pour vous, avec vous, innové, construit, réalisé ». Extraits d'un tract (doc. n° 20) : « Avec vous, pour vous, nous avons notamment réalisé : 26 écoles maternelles, 8 écoles primaires, 4 CES, 1 LEP, 1 lycée, 3 crèches, 8 gymnases, 1 piscine, l'aménagement de 55 cours d'école, 1 cinéma Art et Essai, l'extension de bibliothèque municipale, 3 stades, 3 centres sociaux, 1 parc d'exposition, l'aménagement de la voirie représentant l'équivalent d'une chaussée de 55 km de long, 77 km d'assainissement des eaux usées ».

62. Doc. n° 20 : « Hier dans l'opposition, nous avons bien travaillé. Aujourd'hui et demain dans la majorité présidentielle, nous pourrions faire plus encore ».

Doc. n° 19 : « Avec les moyens nouveaux dont elle dispose, votre municipalité d'Union de la Gauche, grâce à l'attention nouvelle portée par les pouvoirs publics aux besoins des communes, continuera efficacement ce travail ».

63. Intervention du député socialiste, adjoint au maire au meeting du 25-2-1983 : « ces élections devaient être calmes. Il s'agissait simplement d'élire un conseil municipal. Mais la droite a voulu politiser ce scrutin ».

64. Doc. n° 1, lettre du club Jules Verne mai 82 : « Pour nous le débat politique ne peut se limiter à la critique de ce qui a été fait mais doit aussi proposer des options nouvelles, des espérances autres et une autre imagination du futur. Pour nous la gestion efficace du réel permet seule l'indispensable générosité du cœur et la mise en œuvre de fécondes solidarités... »

65. Même document : « Comme nous n'aimons pas les polémiques, chacun de nos dossiers sera présenté d'abord sous forme de questions que nous adresserons au Maire dans une lettre ouverte. (...); Monsieur le Maire, se pencher sur un budget n'est pas chose facile (...). Pour assurer notre analyse nous voudrions vérifier auprès de vous les quelques chiffres tirés du budget 1982, et savoir si nos calculs et rapprochements statistiques sont cohérents ou si nous avons, selon vous, commis des erreurs que vous voudrez bien alors nous aider à corriger ».

rences au champ politique national se multiplient (f a = 66 %) ⁶⁶, l'interpellation des concurrents se fait plus vive ⁶⁷, la lecture du bilan devient dénonciation des « scandales qu'on vous cache » ⁶⁸.

Une affichette condense la tonalité générale de cette pré-campagne de l'opposition : « Ils cassent la France, Sauvons Amiens » ⁶⁹.

Par la suite (février mars), la mobilisation de l'électorat traditionnel semblant acquise ⁷⁰, la recherche de segments du marché électoral plus lointains, ainsi que la perception (sans doute erronée) d'un sursaut de la gauche au plan national ⁷¹, vont conduire l'opposition à recentrer le débat au plan local (fréquences d'apparition de la catégorie « Champ politique national » passant de 43 à 15 %), et à aborder la phase proprement programmatique ⁷².

A la réserve près d'un réajustement dans la hiérarchisation des trois catégories à l'approche du premier tour (qui résulte pour l'opposition de « la loi tendancielle de séduction tous azimuts » et pour la gauche de

66. Lettre n° 2, juillet 1982 : éditorial, « là, n'était que l'ornière » (à propos du livre de P. Mauroy, « c'est ici le chemin »), n° 3 (septembre 1982) : « la tétralogie et la majorité » (« le dieu Woltan ressemble comme un frère à notre Président de la République »), n° 4 : éditorial sur « l'héritage » (« Je crois, en effet, qu'il y a aussi une part d'« héritage » dans les maux dont nous souffrons ... cet héritage, c'est la part de socialisme qu'insidieusement nous avons laissé s'introduire dans nos esprits comme dans nos consciences »).

67. « Lettre n° 2 » : « Monsieur le maire, Monsieur l'un des candidats social-communiste à Amiens ». Lettre n° 3 : « Monsieur le Maire ne répond pas ! Pourquoi ? Il faut exclure le coup du mépris du style : vous n'êtes pas digne que l'on engage un débat avec nous... En effet, (le club) Jules Verne regroupe tous les grands partis nationaux d'opposition et refuser le dialogue avec lui relèverait d'une conception étrange de la démocratie dont M. Lamps, même s'il a un faible pour la Pologne de Jaruleski est bien incapable ». Une affiche reprend plus brutalement cette argumentation : sur fond de fils barbelés, un slogan se détache : « Pologne : Lamps se tait ».

68. Doc. n° 8 : « Un riche bilan en scandales qu'on vous cache. Les amiénois veulent savoir où sont passés les 500 milliards » Suivent quatre dossiers : « Palais des Congrès, la Villette... ou un bilan de riches », « les transports amiénois (SEMTA) ou la vache à lait », « Gare routière : deux gagnants, le cabinet X et le PC, et un perdant : le contribuable » ; « SEMCA : deux milliards de dettes, combien en 1982 » ; en conclusion « on commence à savoir où sont passés les 500 milliards ».

69. Si l'on se souvient que le verbe « casser » a été abondamment utilisé par le PCF pour dénoncer la politique industrielle du précédent septennat, on tient ici un bon exemple de ce que J.B. Marcellesi appelle une stratégie de simulation, soit le fait qu'« un locuteur emprunte le vocabulaire d'un groupe qui n'est pas le sien pour tenir le discours de son groupe en le faisant passer pour le discours d'autrui », in « *Problèmes de socio-linguistique...* », op. cit., p. 69.

70. L'affluence aux meetings de décembre peut en fournir un indice.

71. Remontée des indices de popularité du président de la République ; amélioration conjoncturelle des indices économiques « qui passent au vert » selon la formule fameuse du premier ministre.

72. Énoncé assez tardivement (février), le programme, dans la grande tradition libérale, est plus un ensemble d'orientations qu'un catalogue précis de propositions. Extraits du programme en 17 points (Doc. n° 6) : « Un objectif : faire mieux aimer Amiens » ; n° 2 : « Construire des bureaux pour répondre aux besoins » ; n° 3 : « Faire revivre le centre ville pour y développer le commerce, source de l'animation urbaine » ; n° 6 : « Refaire d'Amiens une ville propre, fleurie, et accueillante » ; n° 11 : « développer la formation artistique des enfants ».

Tableau III 8
Présentation des deux schémas de campagne (avant résultat du 1^{er} tour)

Listes	René Lamps	Jean-Claude Broutin
Attributs et catégories	Union de la Gauche	Union de l'Opposition
Position dans le champ	SORTANT	PRETENDANT
Lancement de la campagne	Tardive : première réunion publique : 28 janvier 1983.	Précoce : première réunion publique : 1 ^{er} juin 1982.
	Nombre de documents distribués de juin 82 à décembre 82	2 (6 pages)
		5 (27 pages)
Hérarchisation des catégories	Gestion (2 ^e période) 82 % (f a)	Gestion (1 ^{re} période) 71 % (2 ^e période) 63 %
	CPL 35 %	CPL 66 % 52 %
	CPC 35 %	CPC 43 % 15 %
<i>Personnalisation</i> (nombre de photos du candidat dans les doc.)	24	13
Homogénéité des matériaux	Faible : forte division du travail entre cabinet du maire et section communiste d'Amiens.	Forte → Club Jules Verne.
Evocation des problèmes de gestion et des réalisations municipales	« Amiens a changé de visage », « Un riche bilan », « Le travail est là, indiscutable », Programme détaillé.	« Amiens, ville sale, triste et délaissée. « ... en scandales qu'on vous cache », « la gauche incapable », « la ville en faillite ». Orientations générales.
Proportion bilan/proposition	40 - 60 ^{73 bis} .	1 ^{re} période : 90 - 10 2 ^e période : 70 - 30.
Evocation des relations politiques nationales	Relative neutralisation jusqu'en février (variable selon l'origine des documents).	Forte valorisation au départ, (« ils cassent la France, Sauvons Amiens »), neutralisation dans la seconde période.
Evocation des relations politiques locales	Ignorance de l'adversaire puis prise en compte les deux dernières semaines.	Interpellation continue. Recherche du statut d'interlocuteur légitime.

Tableau III 9
Modalisation générale des propositions

(extraits des professions de foi et des programmes ou orientations présentées : Doc. n^{os} 6, 9, 10, 20, 22)

Listes	René Lamps	Jean-Claude Broutin
Modalisation	Sortant	Prétendant
Définition de l'enjeu du scrutin (conclusions des professions de foi)	« <i>Poursuivre</i> avec vous, pour vous, l'action entreprise <i>depuis</i> 1971 (...) Ce sera l'occasion de <i>confirmer</i> vos choix précédents en votant pour que le travail <i>commencé</i> avec vous, pour Amiens, en 1971, ne soit pas <i>remis en cause</i> par la droite, mais au contraire, <i>développé, amplifié</i> . Comme en 1971, <i>comme</i> en 1977, ensemble, <i>continuons</i> pour rendre Amiens <i>encore plus</i> agréable à tous ses habitants. »	« Nous vous proposons un projet qui témoigne <i>enfin</i> pour Amiens d'une ambition, d'un <i>idéal</i> . Nous voulons véritablement <i>changer</i> Amiens et en faire la ville dont vous <i>rêvez</i> . Quand le <i>rêve</i> peut <i>devenir</i> réalité, et que le <i>changement</i> peut intervenir <i>sans le moindre risque</i> , il faut saisir l'occasion. »
<i>Modalisation générale</i>	Continuité / Risque / Réel.	Changement / Pas de risque / Rêve.
Modalisation de l'action future (promesses de réalisation et verbes employés)	<i>Maintenir</i> (le rôle de la maison de la Culture, l'action engagée en direction des travailleurs immigrés). <i>Renforcer</i> (les infrastructures d'échange, la priorité aux transports en commun).	<i>Devenir</i> (une capitale régionale... piétonnier [centre ville]). <i>Réformer</i> (le conseil d'administration de la maison de la Culture).

- Poursuivre* (l'effort entrepris à St-Leu, l'action pour le cadre de vie, l'expérience des comités de quartier, la récupération des produits usagés).
- Enrichir* (la vie culturelle dans la cité, la vie associative).
- Améliorer* (l'attractivité économique de la ville).
- Étendre* (la lecture publique).
- Créer* (un L.E.P. à St-Maurice, progressivement un ensemble de voies piétonnes).
- Préserver* (le potentiel industriel existant).
- Systematiser* (l'effort de maîtrise de l'énergie).
- Élargir* (le champ d'action de la politique municipale en direction du troisième âge).
- Prolonger* (la politique développée lors des mandats précédents).
- Continuer* (à assurer le développement économique et commercial, d'agir pour une réforme de la taxe d'habitation, à progresser vers le mieux-vivre, sa politique de création d'équipements sociaux, les garderies maternelles).
- Reconstruire* (Saint-Leu).
- Redéfinir* (les missions de l'Office culturel).
- Refaire* (d'Amiens une ville propre).
- (Faire) *revivre* (le centre ville).
- Créer* (un nouveau climat social à Amiens, un comité économique et social municipal).
- Arrêter* (les nouveaux programmes urbains type Vallée des Vignes, le rui-neux Palais des congrès).
- Exclure* (l'hypermarché des deux gares).
- Éviter* (les grands ensembles à forte concentration de population où prospère la délinquance, le copinage).
- Bannir* (l'esprit de luttes des classes).
- Changer* (ce qui va...).

l'impératif de conservation d'une clientèle présumée acquise), les campagnes des deux listes peuvent être schématisées par des oppositions terme à terme, dont on vérifie qu'elles doivent fort peu aux orientations partisans et aux référents idéologiques classiques⁷³, et qu'elles sont presque entièrement déductibles des positions occupées dans le champ politique périphérique (tableau III 8).

Plus que l'orientation idéologique qui réserverait à la gauche une thématique du changement et de la Rupture (la droite étant, par nature, attachée à la continuité et à la Tradition), le recensement des verbes utilisés pour préciser les modalités de l'action future atteste l'importance de la position de départ dans le champ (ce que l'absence d'alternance au plan national durant près d'un quart de siècle avait contribué à faire oublier) (tableau III 9).

C'est ici la gauche (et plus significativement encore la liste sortante) qui veut « poursuivre », « confirmer », « continuer », « maintenir », « préserver », « prolonger » et la droite (mais davantage encore l'entreprise prétendante) qui entend « changer », « réformer », « reconstruire », « refaire », « créer ». D'un côté, il n'est question que d'« enrichir », d'« améliorer », d'« étendre », d'« élargir », les réalisations présentées. De l'autre, « un idéal », « le rêve pouvant devenir réalité » suppose plus brutalement qu'on « arrête », qu'on « exclut », qu'on « banisse ».

Avec le ballottage, les rapports de force constitués dans le champ sont bouleversés, et les positions désormais incertaines. On assiste alors, sur plusieurs points déjà énoncés, au chassé-croisé des prises de position.

C'est ainsi que la liste de gauche, avertie de la fragilité du seul capital de légitimité attaché aux sortants, remobilise son électorat défaillant sur des thèmes politiques, en « nationalisant » davantage le cadre de référence du scrutin. Les thèmes de la Gestion municipale — que sa position dominante dans le champ politique local portait à privilégier — cèdent un peu le pas (fréquence d'apparition passant de 82 à 60 %), et sont plus systématiquement utilisés pour dénoncer le programme d'un adversaire ignoré jusqu'alors, au moins dans ses prétentions de gestionnaire⁷⁴.

Parallèlement, les thèmes se référant aux relations politiques locales (étiquette et esprit partisan de la liste adverse, conditions de constitution

73. Nous avons pu constater que pour Boves, commune voisine, ces oppositions étaient strictement inversées, la gauche étant en position de prétendante.

73 bis. Décompte à partir des items se rapportant à la catégorie « Gestion Réalisation municipale ».

74. C'est encore une affichette qui condense le mieux ce versant de la campagne (« Broutin, baratin »), affichette propre à conforter les représentations populaires du champ politique comme espace de « beaux parleurs ».

Les qualités de gestionnaire de l'adversaire sont systématiquement dévalorisées. (Doc. n° 26) : « Broutin n'a pas de programme » ; « Broutin ne sait pas compter... il ne connaît rien à la comptabilité communale. Il a confondu mouvements réels et mouvements d'ordre qui ne sont que des jeux d'écriture [à propos des 500 milliards, NDLR]. Il ne sait même pas lire un budget, et il prétend gérer une ville de plus de 100 000 habitants ».

de la liste ⁷⁵, coût financier de la campagne) se multiplient (f a passant de 35 à 65 % trahissant la prise en compte de l'adversaire).

Si la gauche établit une correspondance systématique entre le plan local et le plan national, entre le champ politique et le champ du pouvoir politique, si elle réidéologise ouvertement ses thèmes et leur confère une portée nationale ⁷⁶, la liste de l'opposition, au contraire, réinscrit son action dans un cadre purement local et ouvertement non politique ⁷⁷. Si la gestion de l'équipe sortante continue d'être dénoncée (le ballottage s'analysant comme « la rançon de l'incompétence »), la présentation d'un programme beaucoup plus étoffé prime désormais : jouant la carte de la prophétie auto-réalisatrice, les documents électoraux sont, pour l'entre-deux tours, principalement axés sur les réalisations qui seront entreprises une fois la gauche défaite ⁷⁸. En résumé le registre général des prises de position peut être, pour l'ensemble de la campagne, schématisé comme tel (tableau III 10).

La schématisation des plans de campagne et de leur évolution conforte l'idée d'une inversion des prises de position étroitement liée à l'inversion des positions acquises ou escomptées. Seuls les deux derniers axes infirment ce rapport, introduisant en cela à une autre dimension de la lutte politique : la concélébration du jeu offert.

75. Accord de l'Union de l'opposition dévoilé, cf. supra Doc. III-5.

76. Cf. supra les modèles d'affiches. Pour les tracts, voir par exemple Doc. n° 23 : « Les Chirac, Barre, Giscard veulent par tous les moyens combattre la politique sociale du gouvernement (...) Au plan local, la droite poursuit les mêmes objectifs (...). Il faut barrer la route à la droite à Amiens (...). Ne sous-estimez pas le danger de droite (...). Pour le second tour, il faut se rassembler afin de battre la droite » (...). « S'abstenir, c'est voter à droite ».

Doc. n° 24 : « Faire main basse sur les villes. Faire main basse sur la région. Créer des contre-pouvoirs pour agir contre le gouvernement de gauche. Voilà l'objectif que poursuit Broutin, représentant local de Giscard, Barre, Chirac ». « Il faut faire barrage à la droite. A Broutin. Le Premier ministre, P. Mauroy vous y invite ». « Le Front national de Le Pen appelle à voter Broutin. Ne mélangez pas vos voix à celles des fascistes ».

77. Doc. n° 12 : « Il en fallait de la déraison il y a quelques mois pour choisir de livrer sur Amiens, en plein fief communiste, une bataille technique, dossier contre dossier, bilan contre programme, au moment où la France entière se préparait à l'affrontement politique, espéré à force d'être attendu ».

Profession de foi : « Délibérément nous avons choisi de faire campagne depuis un an sur les dossiers de la ville et non sur des thèmes de politique nationale qui relèveront d'un autre scrutin ».

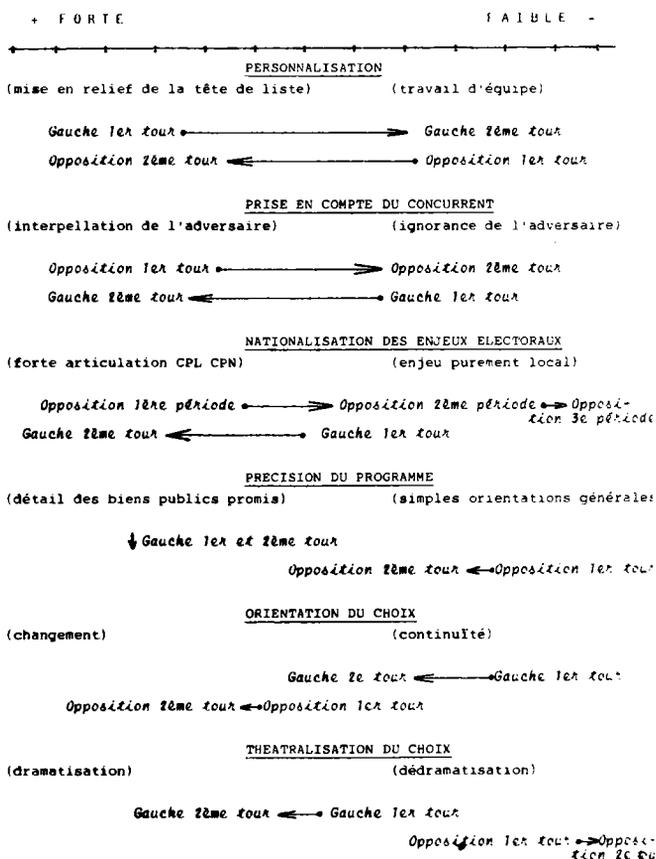
Lors du grand meeting organisé par l'opposition durant l'entre deux tours, un orateur annonce que J. Chirac et V. Giscard d'Estaing s'étaient proposés de venir à Amiens. Une indiscretion parue dans le Courrier Picard du 18-3-83 révèle que le candidat a poliment décliné ces invites.

78. Alors que la partie « critique » occupait 70 % de la catégorie « Gestion Réalisations » lors de la seconde période (janvier-février 83), elle en représente moins de la moitié durant l'entre deux tours.

D'un journal électoral à l'autre (l'Echo d'Amiens), le programme de la liste voit sa surface de présentation passer de 640 (fin février) à 4 040 cm² (après le premier tour). La « self fulfilling prophecy » puise son inspiration dans quatre remarquables croquis au fusain, « reproduisant » (en fait, produisant) l'image de quatre sites familiers tels que les Amiénois pourront les contempler quand l'opposition sera devenu majoritaire (voies piétonnes, espaces verts, bacs de fleurs...).

Dans la même veine, épousant une perspective formellement planificatrice, le programme est présenté en trois parties : « ce qui va changer immédiatement », ... « à l'automne » ... « dans les trois ans qui viennent ».

Tableau III 10
Schéma général des prises de position ⁸⁰



2) Intérêts corporatifs et célébration du jeu

En effet, les axes changement/continuité et dramatisation/dédramatisation, ne vérifient pas le chassé-croisé qu'entraîne le ballottage.

80. Les différentes positions sur les axes (éloignement ou proximité par rapport aux extrêmes) figurent grossièrement l'intensité de l'engagement sur l'un des deux pôles. La longueur des flèches donne donc une idée de l'ampleur des trajectoires induites par l'inversion des rapports de force : Gauche sortante favorise avant le premier tour ; opposition prétendante favorie à l'issue du premier tour .

Quoique construit à partir de la campagne municipale de 1983 à Amiens, ce schéma est aisément transposable à d'autres conjonctures électorales.

Dans le premier cas, les écarts et les positions demeurent, par déplacement des concurrents dans la même direction ⁸¹.

Dans l'autre cas, les positions restent les mêmes mais l'accentuation des thèmes sur le pôle primitif (choix risqué ; choix sans risque) élargit encore les écarts distinctifs ⁸².

La polarisation des concurrents sur les positions initiales, l'absence d'échange de registre semblent ici accréditer la thèse d'une concurrence réelle, dure, inaltérable.

En fait, en insistant sur le changement que provoquerait sa victoire, l'opposition produit objectivement les mêmes effets que la gauche qui complaisamment dramatise l'enjeu.

Dans les deux cas, un même implicite, engendré par des intérêts corporatistes communs, peut être repéré qui se ramène à cette exhortation simple : avec l'élection, par l'élection, après l'élection, la vie — votre vie — peut changer ou... basculer.

81. L'opposition renforce avant le deuxième tour l'aspect novateur de ses propositions : les croquis précités donnent une réalité certaine à cette « imagination du futur » que prétendait personifier à sa création le club Jules Verne : « immédiatement », « la démocratie locale » sera « nouvelle », tout comme sera « nouveau » le « climat social », seront « nettoyés les jardins, refaites les allées, entretenues les pelouses », « fleurie la ville ».

A l'automne sera signé « un contrat pour l'emploi » et préparé « un plan de formation professionnelle et « dans trois ans, les Amiénoises et les Amiénois constateront sans qu'il soit besoin de tracts, ou de brochures en couleur, la transformation de leur ville ». La gauche manifeste également le souci d'un changement par valorisation de thèmes essentiellement abordés par l'opposition au premier tour : si le programme reste le même, sa présentation typographique est modifiée, et une place plus grande est faite à la Propreté, un encart étant spécialement réservé au Centre Ville.

82. La gauche (sortante) joue visiblement la carte de la dramatisation : « la droite (c'est le) danger » (affichage).

« Détruire, c'est le seul programme de la droite amiénoise qui manie la calomnie et la bassesse. Construire c'est la réalité de la gestion de l'Union de la Gauche ». « L'objectif de la droite c'est : détruire tout ce qui a été fait par le gouvernement de la gauche, c'est mettre en cause tout ce qui a été fait par votre municipalité » (Doc. n° 25). L'élection de l'opposant préparerait « les conditions d'un retour à la politique du passé dont vous souffrez encore » (...) Ce serait, au plan national « plus de chômage, plus de difficultés pour vous », (...), « la remise en cause de la retraite à 60 ans, des 39 heures, de la 5^e semaine de congés payés (...) la suppression de 50 000 emplois de fonctionnaires » (Doc. n° 27).

Sur Amiens, ce serait « la hausse des tarifs de cantine, de crèches, d'autobus, la main mise des intérêts privés sur les services de la ville », (Doc. n° 24) la droite est « contre le développement des crèches, la gratuité des bus pour les personnes âgées et les chômeurs ; elle est pour une augmentation massive des impôts locaux sur les ménages » (Doc. n° 23) ; « l'effervescence culturelle que connaît aujourd'hui Amiens » deviendra « conformisme ennuyeux, banalité systématique, identité perdue » (Doc. n° 26).

A l'inverse, l'opposition s'emploie à dédramatiser, garantissant des « acquis » qui, à la lecture des documents du premier tour et surtout à l'écoute des allocutions tenues en meetings, semblaient réellement compromis : « nous respectons scrupuleusement le statut des agents communaux sans toucher aux avantages acquis » (le contrat de solidarité signé par la mairie avait été qualifié en septembre de « ruineux » et de « clientéliste ») ; « nous sommes profondément attachés au développement des crèches » (... considérées en décembre comme onéreuses et « socialisant la petite enfance ») ; « nous laisserons les personnes âgées et les chômeurs bénéficier de la gratuité des transports » (charge sociale jugée en novembre indûment payée par le contribuable).

L'enjeu est donc crucial et requiert que chacun s'intéresse à des discussions qui affecteront dans un proche futur ses intérêts directs : d'où l'insistance commune à interpeller personnellement chaque électeur en lui rappelant la portée — considérable — de son vote.

Tableau III 11
Implication des spectateurs et légitimation du jeu

« Vous le savez maintenant, votre vote de dimanche sera décisif car tout va se jouer à quelques voix, la vôtre peut faire la différence » (profession de foi, J.-C. Broutin).

« Pas une voix de démocrate ne doit lui manquer. Je vous le demande solennellement. Dimanche votez pour vous, pour votre intrêt, et pour votre avenir » (profession de foi, R. Lamps).

« C'est vraiment l'heure du tournant, c'est l'heure de l'espoir pour Amiens » (doc. n° 12, Broutin).

« Ne sous-estimez pas le danger de droite. L'enjeu du second tour est considérable. Il faut assurer la victoire de la liste conduite par R. Lamps. Cela dépend de vous, essentiellement de vous » (doc. n° 23, R. Lamps).

« Sachez que de toute la France, on regarde les élections municipales à Amiens : pensez-y lorsque vous entrerez dans l'isoloir » (doc. n° 12, Broutin).

« Il faut voter pour vous, pour votre ville. Vous ne pouvez pas rester indifférent, vous ne pouvez pas vous abstenir » (doc. n° 24, Lamps), etc.

Les jeux du champ politique sont des jeux sérieux et le meilleur moyen d'accréditer la valeur du jeu (*donc l'importance sociale des joueurs*) est de sur-dimensionner l'enjeu auprès des spectateurs en donnant à croire que le bonheur est réalisable politiquement, qu'il passe par la politique, qu'à l'action politique rien n'est impossible pas même la venue du paradis (ou de l'enfer) sur terre.

Si l'adversaire est élu, la ville sera toujours plus « sale, triste et délaissée » (affiches Broutin), l'emploi s'effondrera, l'impôt augmentera, la « gabegie financière » perdurera (tracts Broutin), « la région régressera de nouveau » et l'on n'entendra plus que « le ronron d'une culture commerciale et publicitaire » (tracts Lamps).

Selon que l'un ou l'autre l'emporte, la population « gagnera » et la ville sera « sauvée » ou au contraire toutes deux iront à leur perte⁸³. Le vote de chacun est un témoignage d'amour pour la collectivité, d'attachement à la ville, à sa ville⁸⁴. Voter, c'est se donner la possibilité

83. Voir les affiches « Gagnons avec R. Lamps », « Sauvons Amiens avec J.-C. Broutin ».

84. Campagne d'affiche : « J'aime la ville avec les socialistes » ; « Avec J.-C. Broutin, pour faire aimer Amiens ».

« d'accomplir ses espérances », « de transformer le rêve en réalité » (tracts B), de voir se réaliser ces grandes valeurs : « Emploi, Justice, Liberté, Paix » (... « avec l'Union de la Gauche », affiche). La ville sera demain « agréable et dynamique » (affiche L), « encore plus agréable » (tracts L), « propre, gaie et attractive » (tracts B). Amiens sera parcouru par un « nouvel élan » (affiche L), et dire « Allez Broutin » c'est penser « allez Amiens » (affiche B).

Voter, c'est faire en sorte que soit « brisée la solitude » (tracts B) ; c'est « permettre à tous les Amiénois d'habiter un logement confortable » (tracts L) ; c'est vouloir « des rues piétonnes grouillantes de vie et d'animation » (tracts B) ; c'est enfin l'assurance de vivre mieux sa ville et de mieux vivre sa vie ⁸⁵.

Ainsi, à mesure qu'*approche l'échéance électorale, l'univers du possible s'ouvre extraordinairement*. Tout se jouant à quelques voix, il n'est rien qui ne puisse être joué. Par-delà l'affrontement des personnes, des programmes et des étiquettes, les entreprises rivales célèbrent « concurrence » (en concurrence et de concert) la valeur des produits qu'elles proposent et tentent d'imposer l'idée que tout est soluble politiquement ⁸⁶, ou plus exactement qu'il n'est que des solutions politiques aux problèmes du moment.

On pourra, selon le point de vue optimiste ou pessimiste qu'on porte sur le monde, trouver sordide cette comédie de l'éternel recommencement ou salutaire cette régénérescence du débat par introduction d'une dimension idéale voire utopique. Parce qu'engageant des visions également morales, ces appréciations demandent à être nuancées.

Sans doute y a-t-il « duplicité » des acteurs, mais au sens littéral, comme « caractère de ce qui est double » et non comme conscience de ce qui est faux. A la fois mus par des intérêts spécifiques et soucieux de légitimer leur pratique, les professionnels de la politique, comme beaucoup d'agents sociaux, valorisent la portée de ce qu'ils font et les enjeux de la concurrence qui les fait exister.

Contre les visions cyniques (celle des machiavéliens par exemple), la duplicité dont il est question doit constamment être rapportée au fait que « la réalité objective n'est jamais vécue comme telle par le personnel politique » mais à travers les croyances qu'il contribue à créer et auxquelles il adhère ⁸⁷. Ces croyances consistent ici à survaloriser (à ses yeux) son pouvoir et son action, et à hypertrophier (aux yeux des électeurs) les conséquences de sa défaite ou de son élection ⁸⁸.

85. Campagnes d'affiche du R.P.R. : « Ensemble, vivons mieux notre ville » ; « dans une ville bien gérée, on vit mieux. »

86. Ce que l'analyse précise des discours offerts infirme par ailleurs (cf. infra).

87. Daniel Gaxie, « *Les professionnels de la politique* », P.U.F., 1973, p. 37.

88. Rien ne permet d'indiquer que les électeurs soient eux-mêmes complètement dupes de ces stratégies d'auto-légitimation.

Peut-être faut-il enfin relativiser cette duplicité en soulignant que cette déréalisation des discours⁸⁹ apparaît surtout en fin de campagne⁹⁰ et qu'elle est principalement le fait des prétendants⁹¹.

3) *Concurrence et consensus sur la hiérarchisation des enjeux*

L'élargissement du champ des possibles et la représentation d'une omnipotence du Politique, caractéristiques des fins de campagne, n'impliquent nullement la conversion de l'intégralité des attentes sociales en produits politiques. L'idée que « le bonheur passe par la Politique » demeure en fait circonscrite au cadre que l'ensemble de la campagne a eu pour effet d'assigner et notamment aux problèmes que les acteurs ont été amenés à privilégier.

Un retour aux décomptes fréquentiels permet d'apprécier l'accord des deux listes sur les principes de hiérarchisation des enjeux.

a) *L'existence d'un consensus*

On rappelle⁹² que le décompte fréquentiel des catégories thématiques contenues dans les tracts et documents électoraux distribués durant la campagne constitue notre base de départ (détaillée dans les tableaux 12 et 13). Les propriétés des produits politiques ne revêtant une signification que relationnellement, les chiffres ont été ordonnés à fin de comparaisons dans l'espace politique (liste de la majorité menée par R. Lamps, liste d'Union de l'opposition conduite par J.-C. Broutin) et dans le temps de la campagne (première, seconde et troisième période soit mai-décembre 1982, janvier-mars 1983, semaine de l'entre-deux tours).

89. Discours sans référents réels, promesses qui ne pourront être entièrement tenues, engagements sur des décisions impensables il y a à peine quelques semaines.

90. Ce qui, à tout prendre, est « fonctionnel », les « hésitants » se recrutent principalement parmi les agents les moins dotés de schèmes d'orientation politique et donc les plus perméables aux arguments purement affectifs.

91. Qui, n'occupant pas une position institutionnelle dans les champs politique et du pouvoir politique doivent davantage fournir la preuve de l'utilité de leur « ministère de la Parole ».

92. Cf. chapitre II.

Tableau III 12
*Fréquences d'apparition des catégories thématiques
dans les tracts distribués (en %)*

Listes et périodes Thèmes	Lamps				Broutin			
	Périodes			En-semble	Périodes			En-semble
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	
	(a)							
Emploi	10	14	17	15	17	14	21	17
Développement économique	10	16	14	14	38	17	11	23
Pouvoir d'achat	16	5	3	5	7	3	2	4
Logement	16	5	11	8	2	8	14	7
Impôts - Fiscalité	—	3	2	2	27	14	6	17
Bureaucratie	5	—	—	0,5	13	8	8	9
Conditions de travail	5	3	5	4	4	3	3	3
Circulation	5	8	4	6	6	7	14	8
Transports	26	11	14	14	14	10	11	11
Voirie	5	9	4	7	2	3	6	3
Sécurité	16	4	4	5	4	7	6	6
Propreté	—	3	4	3	7	8	9	8
Cadre de vie	5	19	12	15	10	13	32	16
Relations interpersonnelles	—	1	2	1	—	2	2	1
Loisirs, culture, sports ...	26	24	18	22	3	3	6	4
Vie privée	5	—	—	0,5	—	2	—	1
Commerce centre ville ..	—	5	6	5	10	10	16	11
Champ politique national .	63	35	40	40	43	15	13	24
Champ politique local ...	84	35	60	49	66	52	57	58
Gestion municipale	58	82	60	72	71	63	75	68
Démocratie locale	10	21	18	19	14	8	17	12
Ecole	21	18	9	15	5	3	5	4
Immigrés	—	1	4	2	—	—	—	0
Action sociale	26	28	29	28	6	6	17	8

(a) Rappel : exploitation hasardeuse du fait de l'étroitesse du corpus.
Cf. le chapitre II pour la présentation des techniques de mesure.

Une première exploitation des données — consistant simplement à classer les catégories par fréquences d'apparitions moyennes décroissantes — permet d'isoler quinze catégories (sur 26) ayant fait l'objet d'un traitement quantitatif similaire par les deux principales entreprises en compétition. Qu'un aussi grand nombre de catégories soit affecté du même classement dans les documents électoraux de listes rivales laisse supposer qu'il existe une hiérarchisation commune des enjeux qu'il était, en mars 1983 et à Amiens, légitime soit de privilégier (tableau 13) soit de neutraliser (tableau 14).

Tableau III 13
Enjeux communément privilégiés

Gauche	rang	f.a.	Opposition	rang	f.a.
Démocratie locale	6 ^e	19 %	Emploi	6 ^e	17 %
Emploi	7 ^e	15 %	Cadre de vie	7 ^e	16 %
Cadre de vie	8 ^e	15 %	Démocratie locale	8 ^e	12 %
Transports	11 ^e	14 %	Transports	11 ^e	8 %
Circulation	14 ^e	6 %	Circulation	12 ^e	8 %
Logement	12 ^e	8 %	Logement	15 ^e	7 %

Rappel

Gestion municipale	1 ^{er}	72 %	Gestion municipale	1 ^{er}	68 %
Champ politique local	2 ^e	49 %	Champ politique local	2 ^e	58 %
Champ politique central	3 ^e	40 %	Champ politique central	3 ^e	24 %

Tableau III 14
Enjeux communément négligés

Gauche	rang	f.a.	Opposition	rang	f.a.
Immigrés	21 ^e	2 %	Immigrés	26 ^e	—
Vie privée	24 ^e	0,5 %	Vie privée	25 ^e	1 %
Relations interpersonnelles	23 ^e	1 %	Relations interpersonnelles	24 ^e	1 %
Conditions de travail	19 ^e	4 %	Conditions de travail	23 ^e	3 %
Pouvoir d'achat	18 ^e	5 %	Pouvoir d'achat	20 ^e	4 %
Sécurité	15 ^e	5,5 %	Sécurité	16 ^e	6 %

Certes, à une même place peut correspondre une fréquence d'apparition différente (ex. : de la catégorie « champ politique national ») ; les classements ne sont pas parfaitement homologues ; la modalisation discursive d'une même thème peut diverger sensiblement d'un point à l'autre de l'espace politique⁹³.

Il demeure qu'avec ces quinze catégories, se trouve *délimité un univers commun du dicible, du pensable et du soluble politiquement, univers assez bien ordonné tant par ce qu'il rejette (b) que par ce qu'il inclut (c)*.

b) *La neutralisation de certains enjeux*

Qu'un champ politique même périphérique (donc socialement moins différencié) ait acquis une certaine autonomie, qu'il exerce un travail réel de tri, de conversion, et de codage dans un langage propre et à l'intérieur d'une problématique spécifique apparaît nettement à la lecture du

93. Voir plus loin l'exemple de l'emploi, et plus largement encore (c) les stratégies de disqualification sociale de l'adversaire politique dont l'étude complète et affine l'exploitation fréquentielle.

tableau 14. C'est ainsi que les questions relatives à la vie privée et aux relations interpersonnelles, pourtant privilégiées par les agents sociaux interrogés en dehors des périodes de mobilisation électorales, se trouvent quasiment exclues des problématiques politiques, ce qui ne va pas — comme on le verra — sans rétroagir sur la production des attentes des profanes dans les situations électorales⁹⁴.

Avec une fréquence d'apparition proche de 4 %, et des classements moyens très faibles (19^e et 21^e rang), les catégories « Conditions de travail » et « Pouvoir d'achat » sont également négligées par les entreprises en compétition. Tout se passe comme si était implicitement affirmée une division entre les problèmes légitimement débattus au sein du champ politique central et les questions plus spécifiquement réservées aux champs périphériques locaux. Peu abordées durant la campagne, ces deux catégories ne le sont en effet, le plus souvent, qu'en référence et par renvoi au niveau national : la gauche rappelle, au titre des acquis de l'expérience socialiste, « les droits nouveaux des travailleurs, les 39 heures, la 5^e semaine de congés payés » ainsi que l'augmentation du pouvoir d'achat des familles modestes que l'opposition conteste vivement. Ce n'est qu'exceptionnellement, et toujours de façon incidente, que ces catégories sont évoquées dans le cadre de l'espace communal⁹⁵.

Le problème du transport des salariés amiénois jusqu'à la zone industrielle située à l'extérieur de la ville (desserte par bus) n'est abordé qu'une seule fois. Si la bureaucratie qui entacherait l'action des services municipaux est souvent dénoncée par l'opposition (parasitisme, clientélisme, lourdeur), pas une seule fois n'est posée la question des conditions de travail du personnel municipal, ou la possibilité pour celui-ci de s'associer à une redéfinition de ses activités (ouverture des services le samedi, en semaine le soir, recomposition plus souple des tâches...).

La prise en main par les agents sociaux de leur propre pratique (qui, comme l'atteste la législation Auroux est un moyen d'appréhender le problème des conditions de travail) n'est l'objet de discours que sous l'angle politique de la Démocratie locale (multiplication des réunions de quartiers, aide aux associations) et jamais sous l'angle de la vie professionnelle que les acteurs politiques s'interdisent de traiter alors même qu'ils en ont juridiquement les moyens (cas du personnel municipal).

Plus surprenante est, sans doute, la neutralisation des questions liées à l'immigration et plus largement à la Sécurité. Relativisant les échos que la presse nationale a cru pouvoir enregistrer en province (Dreux,

94. On pourrait soutenir que l'intrusion du politique dans la sphère privée (vie familiale, relations interpersonnelles) est davantage l'indice d'un fonctionnement totalitaire du champ politique que la preuve d'une incapacité pathologique à se saisir de tous les problèmes. En fait, on écartera la tentation du jugement de valeur : seul importe ici le constat de la non-transformation de ces thèmes en produits politiques et l'étude de ses conséquences sur la structuration des attentes vis-à-vis du champ (cf. chapitre IV).

95. Le pouvoir d'achat est alors associé à la pression fiscale due aux impôts locaux, les conditions de travail au contrat de solidarité signé par la mairie.

Marseille, Grenoble...), il apparaît qu'à Amiens « l'immigration » n'a pas été érigée en enjeu structurant la lutte concurrentielle (fréquence d'apparition moyenne : 1 %) ⁹⁶. Les relations entre réel social et représentations symboliques discursives pourraient suffire à rendre compte de ces stratégies communes de neutralisation : Amiens ne comptant au recensement de 1982 que 4,8 % d'actifs immigrés (contre 10,2 % en moyenne nationale). On peut donc penser que le problème n'est pas localement transformé en enjeu politique faute d'apparaître comme un enjeu social suffisamment constitué ⁹⁷.

A travers ces cinq exemples, sont précisées et délimitées les frontières du jeu politique dans une conjoncture et sur un champ donnés. Habitée à rendre compte des différences, l'analyse de discours omet souvent de préciser que ce jeu des différences par recherche de profits distinctifs ne se joue qu'en fonction de certaines règles implicites et comme telles invisibles. Au-delà d'acceptions contradictoires sur le dit, il existe donc un accord tacite et inconscient sur le non-dit.

Plus précisément, les figures de commune neutralisation renvoient à trois logiques, trois formes « d'art » politique (au sens durkheimien de « pure pratique sans théorie ») qui sont autant de divisions intériorisées du travail de représentation.

Un problème n'est pas soulevé car il sort « par nature » (en fait, en l'état des problématiques politiques du moment) du champ des luttes politiques — cas des relations interpersonnelles et de la vie privée — (division politique/non politique). Un problème, quoique déjà constitué en produits politiques, n'est posé qu'incidemment et est renvoyé pour l'essentiel à d'autres sphères (nationale notamment) qui, elles, ont la capacité supposée de développer des politiques publiques ad hoc — cas des conditions de travail et du pouvoir d'achat (division politique locale/politique centrale).

Une question, constituée en enjeu politique dans d'autres champs politiques périphériques (Marseille, Dreux...) reste écartée du débat légitime à Amiens, faute de référents perçus comme objectifs — cas de l'immigration (particularisme du champ politique local par rapport à d'autres champs périphériques).

⁹⁶. Le thème plus large de la Sécurité est lui-même largement délaissé (15^e catégorie ; f.a. moyenne 5 %).

⁹⁷. Les choses sont, sans doute, plus complexes : le fait qu'aux dernières élections européennes, la liste Le Pen (largement constituée et identifiée autour de ce thème) ait obtenu 12,5 % des exprimés à Amiens (contre par exemple 9,7 % dans les municipalités communistes de plus de 100 000 habitants) tendrait à prouver qu'une question objectivement irréaliste (la coexistence avec une communauté immigrée peu nombreuse et faiblement structurée n'est pas, à Amiens, problématique) peut, du fait de sa valorisation au plan national et du silence complet des acteurs politiques locaux, finir par devenir un sujet d'inquiétude. La représentation des immigrés comme corps étranger parvient localement à acquérir quelque réalité quand le silence des entreprises politiques localement installées ouvre la voie à l'hétérodoxie (stratégie du Front national qui n'hésitant pas à s'attaquer à un problème illégitime pour les dominants du champ pénètre un marché électoral jusqu'alors fermé).

c) *L'accentuation commune de certains thèmes*

Les thèmes communément privilégiés par les concurrents (Cadre de vie, Démocratie locale, Transports, Circulation, Logement)⁹⁸ dessinent la carte des interventions classiques d'une municipalité. Le champ du pensable politique (repérable aux énoncés tenus par les concurrents et aux domaines travaillés par les discours) semble ici se conformer au champ de ce qui est perçu comme soluble municipalement, le « déjà réalisé » préconditionnant le « potentiellement réalisable ».

On peut ici considérer les masses budgétaires, les locaux, les personnels municipaux, affectés à la réalisation de tel équipement ou la poursuite de telle fonction comme fixant un cadre que des prétendants à la gestion municipale peuvent difficilement contourner, qu'il s'agisse d'en justifier les usages ou d'en critiquer les utilisations.

Des discours antérieurs (promesses de campagnes électorales précédentes par exemple) se sont trouvés objectivés (création d'une commission, constitution d'un service à la mairie, création puis entretien d'une infrastructure publique...) et c'est cette objectivation qui, à son tour, fournit aux discours actuels la base obligée d'un argumentaire.

Plus précisément, on notera que la hiérarchisation de ces thèmes (lesquels sont autant de secteurs d'activité dans le champ du pouvoir politique local) épouse d'assez près leur date de prise en compte par les politiques publiques communales (soit encore, le moment où ils ont été perçus comme solubles municipalement).

Ainsi, ce sont les secteurs dont la prise en charge locale est la plus ancienne (logement, plan de circulation, infrastructures routières et transports en commun) qui, à l'intérieur des thèmes communément valorisés, sont les moins bien classés (respectivement et en moyenne 14^e, 13^e et 11^e rang), et le sont d'autant moins que la concurrence s'intensifie (approche du scrutin). A l'inverse, les domaines pour lesquels la compétence des communes a été récemment affirmée (soutien à la vie associative et réunions de quartiers, cadre de vie, emploi) sont davantage mis au premier plan (respectivement 6^e, 7^e et 8^e thème) comme si leur relative nouveauté n'avait pas encore définitivement refermé le champ des possibles, n'avait pas complètement cristallisé la question et figée la solution.

L'ensemble des catégories « voirie » d'une part, « emploi » de l'autre illustrent bien ce problème de l'alimentation en enjeux de la lutte politique.

Avec la catégorie « voirie », nous disposons à la fois d'une catégorie mobilisant une part importante des ressources budgétaires, d'un domaine attaché de longue date, à la compétence municipale et pour lequel la technicité des problèmes et le degré d'avancement des solutions sont suffisamment élevés pour tarir les sources d'un éventuel antagonisme politique. Sur ce problème, l'opposition se tait (22^e thème ; f.a. : 3 %) ou,

98. Cf. supra, tableau n° 13, la seule exception serait le thème de l'emploi qui devient sans doute l'un des champs privilégiés d'intervention des communes.

selon l'argumentation de la majorité, « n'a rien à redire ». Le problème n'est plus objet de controverse, la liste sortante occupant presque seule (13^e thème) le terrain de l'éclairage public, du tout-à-l'égout, des canalisations d'eau pluviale, de l'alimentation en eau potable⁹⁹.

A l'inverse l'Emploi, enjeu social doté d'une grande réalité pour beaucoup d'agents sociaux, mais surtout domaine nouveau d'intervention municipale donc domaine où les règles sont à définir, les procédures d'intervention à inventer, est concurremment valorisé par les deux listes tout en réunissant, plus qu'aucune des autres catégories, les typologies dualistes par lesquelles les entreprises se qualifient et disqualifient leurs concurrents¹⁰⁰ : quantitatif/qualitatif, productif/improductif ; secteur secondaire/tertiaire ; partisan/technicien...

Tableau III 15

*Principaux arguments échangés sur l'Emploi*¹⁰¹

Causes :

- Liste Lamps :

- « crise » ;

- « héritage du septennat précédent : politique de casse industrielle » ;

- « démission de certains patrons devant leurs responsabilités ».

- Liste Broutin :

- « crise » ;

- « climat de lutte des classes dans la cité » ;

- « la municipalité a attisé les conflits sociaux et fait fuir les employeurs ».

Propositions :

- L. « 1 500 millions de francs de projets pour relancer l'activité ».

- B. « Créer un nouveau climat social qui attire les employeurs ».

- L. « Mission locale pour l'emploi des jeunes à développer ».

- B. « Mener une politique de bassin d'emploi : contrat de plan ».

- L. « Recherche de solutions industrielles avec les travailleurs ».

- B. « Plus de lutte contre les chefs d'entreprise, les commerçants, et conquête d'autre ».

Secteurs à développer :

- L. « Effort particulier pour textile, habillement, industries mécaniques, BTP, industries agro-alimentaires, télématiques, informatique ».

- B. « Multiplier les emplois commerciaux en lançant les opérations des halles (marché), multiplier les emplois des bureaux en attirant de nouvelles fonctions régionales.

(99) Le thème occupe cinq des 29 pages de la plaquette publiée par la municipalité : « 1971-1983, un riche bilan » (Doc. n° 19). Dans les réunions de quartier, le maire consacre en moyenne un cinquième de son temps de parole (discours de présentation) à évoquer ce problème.

100. Cf. infra, C :

101. Sources : débat du *Courrier Picard* (26 janvier 1983) : « l'activité économique et la politique de l'emploi ». Tracts et documents n° 3, 10, 12, 19 et 26. Bulletin d'Amiens n° 9.

*Emplois municipaux**Contrat de solidarité :*

- B. « donne un genre socialiste à la bonne vieille règle du cocotier que les jeunes secouent pour faire tomber les vieux » ;
- L. « a permis de créer 220 emplois nouveaux à la mairie » ;
- B. « gouffre financier » ;
- L. « pression fiscale raisonnable » ;
- B. « emplois sociaux non productifs », « non créateurs de richesse ».

Le relevé des arguments contradictoires échangés sur l'Emploi, thème valorisé mais différemment modalisé, indique à la fois l'intérêt et les limites de l'analyse numérique. Apte à repérer les enjeux communément privilégiés ou négligés, le décompte fréquentiel ne préjuge pas de la manière dont deux locuteurs différents vont se saisir d'un même objet de discours. Ici, les fréquences d'apparition (15 % dans le corpus de gauche, 17 % dans celui de l'opposition) ainsi que les classements (7^e et 6^e thème abordé) permettent seulement d'avancer que l'emploi figure au nombre des enjeux qu'il paraît à la fois digne, légitime et gratifiant de transformer en produits politiques. Mais le consensus sur l'objet du débat ne signifie pas consensus sur le traitement discursif de celui-ci ¹⁰².

4) *L'affirmation des différences*

Apte à circonscrire un univers commun d'objets de débats, l'analyse statistique permet également d'étudier les terrains spécifiques que chaque protagoniste va occuper, les thèmes qui, parce que valorisés par lui seul, particulariseront sa campagne, et permettront la constitution d'une identité propre à capter la reconnaissance de certains segments du marché électoral ¹⁰⁴.

Les décomptes fréquentiels désignent ainsi une minorité d'enjeux qui distinguent nettement majorité et opposition, sortant et prétendant, gauche et droite ¹⁰⁵.

102. Ainsi, les schèmes idéologiques libéraux structurent l'argumentation de l'opposition locale : la lutte des classes comme facteur de chômage, les emplois publics comme emplois improductifs, la concertation avec les employeurs comme thérapie possible.

La gauche cite « les travailleurs » comme principaux partenaires, et privilégie les emplois industriels sur les services.

Dans une optique plus structuraliste, on pourrait relever une opposition quantitatif-Gauche (1.500 millions, 220 emplois, énumération précise des secteurs à relancer) - qualitatif-opposition (créer un nouveau climat, ne plus donner un genre socialiste), idem pour public-privé (mairie - Etat/employeurs chefs d'entreprise)...

104. Reconnaissance s'entend ici à la fois comme repérage de la marque politique et comme gratitude exprimée pour la mise en exergue d'un thème familial.

105. Si, comme on l'a vu, la commune valorisation d'un thème ne vaut pas présomption de consensus sur le traitement de ce thème, les stratégies de dénégation ici, d'insistance là sur un même thème signalent par contre indubitablement l'existence d'un dissensus dont il faut rendre compte.

Tableau III 16
Thèmes propres à la Gauche

Thèmes	Corpus Gauche		Corpus Opposition	
Action sociale	4 ^e	28 %	14 ^e	8 %
Sports, loisirs, culture	5 ^e	22 %	20 ^e	4 %
Ecole	9 ^e	15 %	20 ^e	4 %
Voirie	13 ^e	7 %	22 ^e	3 %

Tableau III 17
Thèmes privilégiés par l'Opposition

Thèmes	Corpus Gauche		Corpus Opposition	
Développement économique	10 ^e	14 %	4 ^e	23 %
Impôts, fiscalité	21 ^e	2 %	5 ^e	17 %
Commerce, centre ville ..	15 ^e	5 %	9 ^e	11 %
Bureaucratie	24 ^e	0,5 %	11 ^e	9 %
Propreté	20 ^e	3,5 %	12 ^e	8 %

La logique d'émergence des écarts distinctifs peut être analysée par recherche des différentes conditions de production de ces spécificités, chacune contribuant plus ou moins puissamment à l'affirmation des différences. On passera successivement en revue les référents idéologico-symboliques (a), et les positions sociales des locuteurs (b), leur position institutionnelle dans le champ et les effets propres à la lutte concurrentielle (c), enfin la perception des attentes des destinataires (d).

a) *L'orientation idéologique de chaque entreprise*

Le système idéologico-symbolique auquel adhère chaque entreprise politique est probablement l'instance de prédétermination des discours qui semble la plus évidente, la plus... naturelle.

Dans une perspective quelque peu culturaliste, chacun garde à l'esprit deux grands univers symboliques plus ou moins délimités qui, depuis deux siècles, structurent et ordonnent la vie politique française.

De fait, la comparaison des deux tableaux permet de découvrir grossièrement les limites de ces deux univers puisqu'à une gauche privilégiant « le Social » (« aide sociale », « loisirs, culture, sports », « école »), le classement fréquentiel oppose une droite davantage portée vers « l'Économique » (fiscalité locale, centre touristique et animation commerciale, crédo anti-bureaucratique). Souci d'atténuation locale des inégalités sociales ici, prédilection pour l'efficacité économique ailleurs ; « gestion sociale et démocratique de la ville » pour les uns ¹⁰⁶, « confiance dans l'esprit

106. Profession de foi, liste Lamps.

d'initiative »¹⁰⁷ et utilisation prudente des deniers des contribuables pour les autres, on retrouve dans les arguments des protagonistes des clivages idéologiques institués de longue date et qui, quoique l'on dise, perdurent.

La catégorie « action sociale » illustre, pour partie, cette prégnance. Eclatée dans les divers points du programme de la liste de gauche (bibliothèques populaires de quartier, construction de logements sociaux dans le centre, transport de personnes handicapées, respect de l'équilibre sociologique des quartiers, protection des jardins ouvriers, colonies de vacances, gratuité des transports en commun pour les chômeurs), la catégorie est tout entière contenue dans le point 17 du programme de la liste d'opposition — significativement baptisée : « Pour le social »... — et tient en une ligne : « Être attentif au *coût* des dépenses sociales, et veiller à trouver les procédures les plus *efficaces*, notamment en matière de crèches ».

Importante, l'explication des écarts distinctifs par les seules « traditions idéologiques » est cependant un peu courte.

On a ainsi déjà noté combien était erronée la perspective essentialiste associant systématiquement telle stratégie discursive à telle (pré) orientation partisane.

Le recul historique confirme d'ailleurs la rareté des thèmes qui, depuis deux siècles, seraient l'apanage exclusif d'un seul des deux blocs : la fréquence des phénomènes de chassé-croisé¹⁰⁸ tend à prouver la vanité d'une définition substantialiste des termes Gauche et Droite, et par conséquent l'irréductibilité des prises de position aux seules « traditions idéologiques ».

On doit ajouter que si les engagements respectifs des acteurs sur tel ou tel thème n'étaient rapportables qu'aux matériaux idéologiques attachés à leurs étiquettes partisans, toutes les stratégies de positionnement sur un thème devraient en être logiquement inférées. Or on voit mal que « la voirie » (thème propre à la liste Lamps) soit un thème intrinsèquement connoté à gauche ou que « la propreté » (thème privilégié de la liste Broutin) soit, quand elle est transformée en produits politiques, l'indice d'un comportement conservateur.

Si l'univers symbolique propre à chaque entreprise politique peut donc éclairer un certain nombre de spécificités thématiques, on aura garde d'ériger ce concept flou au contenu mouvant en facteur explicatif unique.

b) *La position sociale des locuteurs*

L'origine professionnelle des candidats réactive ces orientations idéologico-symboliques et contribue à préciser les modalités d'engagement sur tel thème et de dénégation de tel autre. La causalité est d'autant plus directe qu'on se situe ici dans un champ politique périphérique à moindre professionnalisation politique. C'est dire que *les dispositions socialement consti-*

107. Document Broutin n° 12.

108. Voir les exemples du colonialisme, de l'anti-sémitisme de la décentralisation ou de l'écologie évoqués par G. Rossi-Landi, « *le chassé-croisé : la droite et la gauche en France depuis 1789 à nos jours* », P., J.-C. Lattès, 1978 (chapitre III).

tuées à travers les trajectoires sociales des candidats sont en mesure d'exercer une influence relative plus grande que les réflexes de professionnels de la politique ou d'amateurs aguerris par la pratique militante et l'appropriation d'un matériel symbolique propre à l'entreprise politique constituée.

Un premier classement des candidats (nouvelle nomenclature en PCS de l'I.N.S.E.E.) fait davantage ressortir l'homogénéité des prétendants à l'élection (phénomènes de sur ou sous-représentation massive quand on rapporte l'échantillon à la population amiénoise) que les clivages sociaux opposant les listes.

Tableau III 18
Répartition des candidats par PCS et indices de représentation
par rapport à la population active amiénoise ¹⁰⁹

Listes PCS	Broutin		Lamps	
	effectif brut	indice	effectif brut	indice
1. Agriculteurs exploitants .	1	1 800	0	0
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	557	1	35
3. Cadres, professions intellectuelles	17	368	24	463
4. Professions intermédiaires	6	63	14	131
5. Employés	9	62	9	52
6. Ouvriers	1	6	7	37
Chômeurs, étudiants, mère au foyer	7		0	

L'intégration partielle du champ politique amiénois aux conditions de fonctionnement du champ politique central apparaît ici avec la sur-représentation, incontestable chez les principaux acteurs du jeu, des classes supérieures et la sous-représentation qui lui est logiquement liée des classes populaires ¹¹⁰.

Les spécificités sociales de chaque entreprise politique ne sont pas totalement absentes : sous-représentation des ouvriers à droite, des commerçants, artisans et chefs d'entreprise à gauche. Cependant la part prise par la catégorie « Cadres supérieurs - Professions intellectuelles » (plus

109. Recensement 1982 (sondage au 1/20^e). Les sept candidats de la liste Broutin n'exerçant pas d'activité ont été défalqués des calculs. L'indice est le rapport multiplié par cent du poids relatif de la catégorie dans la liste et dans la population active amiénoise.

110. La proportion des candidats issus des classes supérieures (détaillées au tableau n° V - 2, in chapitre V) est de 52 % pour la liste Broutin, de 44 % pour la liste Lamps (10 % dans la population active de la commune). Toutes choses égales par ailleurs, la commune euphémisation des thèmes « conditions de travail » et « pouvoir d'achat » trouve ici un supplément d'explication.

du tiers des candidats) et le caractère largement hybride de ce poste ne permettent guère la mise en relief de clivages réellement significatifs. On est donc contraint de procéder à un découpage plus fin (isolant les professions libérales) et à trois classements plus globaux (regroupement des enseignants dispersés dans les catégories 3 et 4 ; partages salarié/non salarié ; secteur public/secteur privé).

Tableau III 19
La sur-représentation inégale de deux professions

	Liste Broutin	Liste Lamps
Professions libérales ¹¹¹	12	3
Enseignants	6	16

Tableau III 20
Le partage salariés/non salariés

	Liste Broutin	Liste Lamps
Salariés	29	52
Non salariés	19	3

Tableau III 21
Le partage public/privé

	Liste Broutin	Liste Lamps
Secteur public	9	26
Secteur para-public ¹¹²	7	14
Secteur privé	32	15

Comme on le voit ici, les régularités et les concordances sont trop fortes pour être sans effet ni sans signification. Ainsi du thème « Infrastructures scolaires - Education » survalorisé par une liste de gauche comprenant 29 % d'enseignants ; ainsi de la dénonciation de la Bureaucratie, de la focalisation sur la pression fiscale pour une liste d'opposition composée à 22 % de professions libérales et à 35 % de non salariés.

On pourrait continuer en soulignant que le fort contingent de candidats de gauche participant à la vie associative bénévole dans le domaine des Loisirs et de la Culture n'est pas sans relation avec la mise en exergue de ce thème ¹¹³. De même, la sur-représentation des commerçants et professions libérales, ainsi que leur domiciliation ne sont pas étrangères à l'insis-

111. Au sens large : avocats, médecins, pharmaciens, assureurs (la nomenclature INSEE respectée dans le tableau 18 est plus restrictive).

112. S.N.C.F., P.T.T., Hôpital, Sécurité Sociale.

113. Cette participation étant elle-même, pour partie liée à la sur-représentation des cadres moyens et supérieurs dotés d'un capital scolaire plus élevé que leur capital économique.

tance qu'apporte l'opposition aux problèmes du centre ville et de son animation commerciale ¹¹⁴.

Ajoutons que cette correspondance entre positions dans le champ social et prises de position politiques dans tel domaine est d'autant plus affirmée que ceux qu'on suppose être les véritables producteurs du discours collectif renforcent et accusent davantage les particularismes sociaux de la liste ¹¹⁵.

Tableau III 22

Populations Catégories	Population active d'Amiens	Ensemble de la liste	Onze premiers de la liste
Non salariés	Pourcentage 7 % Indice	Broutin 34,5 % 490	Broutin 54,5 % 780
Secteur privé	Pourcentage 66,5 % Indice	Lamps 27 % 40	Lamps 18 % 27

Comme on le voit, le groupe le plus étroitement associé à la confection du programme accentue les spécificités sociales de chaque liste, donc ses dispositions à privilégier les thèmes vécus comme problèmes dans la pratique sociale quotidienne ou antérieure (cas des retraités). Derrière les libellés partisans classiques (Gauche, Droite), derrière les visions globales du monde que ces libellés sont censés recouvrir (Socialisme, Libéralisme), ce sont des groupes sociaux qui confrontent, par représentants interposés, des produits politiques largement dérivés de leur habitus social.

La perception d'un champ politique comme traduisant, sous une forme sublimée, des divisions sociales en di-visions politiques n'apparaît jamais avec autant d'acuité que quand on demande aux acteurs *un jugement politique* sur la composition de la liste adverse. Loin que les réponses engagent des schèmes proprement politiques d'appréciation (un seul questionnaire déplore « la place trop grande faite au Parti communiste sur la liste ») l'essentiel des critiques porte sur la *non-représentativité sociale de l'adversaire*, et sur les conséquences de celle-ci quant à la gestion de la ville (remise en cause de *la compétence*).

114. L'opposition de l'Opposition au projet de l' « hypermarché des deux gares est aussi directement rapportable à l'opposition des commerçants à l'implantation d'une infrastructure concurrentielle à deux pas du centre ville.

115. Le nouveau mode de scrutin appliqué en 1983 permet d'isoler, dans le cas d'un rapport de forces électoral « normal » (n'excédant pas la proportion 60/40) un certain nombre de candidats (un cinquième, au minimum) qui, quoiqu'il arrive sont assurés d'être élus. On peut donc considérer le premier cinquième de chaque liste comme représentatif de l'état-major politique de la coalition, et principal producteur des thèmes qui assureront l'identité de la liste.

Tableau III 23

Réponses des questionnaires « candidats de l'opposition » à la question :
« *Que pensez-vous de la composition de la liste adverse ?...* »

- Sans réponse, « cela ne me regarde pas », « rien », « je ne la regarde pas » ; 5 questionnaires.
- « La liste laisse trop de place aux membres du P.C. »
- « Non représentative - 70 % de fonctionnaires. »
- « Trop de fonctionnaires : (38/55). »
- « Trop de fonctionnaires et d'enseignants. »
- « 38 fonctionnaires sur 55 candidats. Est-ce représentatif de la population amiénoise ? »
- « Trop de monde de l'enseignement. »
- « Aucun rapport avec la composition socio-professionnelle des habitants. Plus de 35 fonctionnaires. »
- « Des fonctionnaires, des fonctionnaires, des fonctionnaires... »
- « Composée de 70 % de fonctionnaires. Quelle ignorance des réalités d'Amiens. »
- « Compte 38 fonctionnaires ou assimilés sur 55 (d'où une conception des choses détachée des réalités, notamment économiques). »
- « 33 fonctionnaires sur 55. C'est tout dire. »
- « Peu de compétences apparentes au vu des professions exercées. »

Les individualités interrogées se posent clairement en groupe politique en s'opposant farouchement à un groupe social — au demeurant flou — « les fonctionnaires ». Le fait est d'autant plus remarquable qu'aucune des quelque quatre-vingts questions posées ne produit une telle identité dans les réponses. Le laconisme de celles-ci (qui bien souvent demeurent au stade du constat : « Trop de fonctionnaires ») indique assez que la cause est entendue, que la position sociale spécifique des adversaires entraîne une disposition intrinsèque à la mauvaise gestion qui n'a nul besoin d'être démontrée : « 33 fonctionnaires sur 55. C'est tout dire ».

La vérité du fonctionnement du champ politique que révèlent des questionnaires individuels et garantis anonymes est totalement occultée quand on passe au stade collectif (produits d'une liste) et public (discours officiels). Si les questionnaires ne laissent aucun doute sur la forte prégnance des clivages sociaux dans la représentation personnelle que se fait l'acteur de son engagement politique, cette dimension disparaît totalement dans les tracts et documents électoraux qui, pas une seule fois, ne traitent de la non-représentativité sociale de l'adversaire. La dénonciation des fonctionnaires reste ici purement privée comme si chacun ressentait la lutte politique comme une occasion d'opposition entre groupes sociaux différenciés mais taisait publiquement ce sentiment hérétique.

On pourrait penser que cette attitude de dénégation politique des clivages sociaux est propre au courant libéral, et à une idéologie qui s'ingénie à cloisonner le citoyen et l'être social.

Il semble bien que tel ne soit pas le cas, puisqu'interrogés sur la même question et selon les mêmes modalités, rares sont les candidats de la liste de gauche à porter un jugement social sur la composition de la liste adverse. La moitié des répondants refusent la question (« c'est leur problème », « ça ne me regarde pas ») ; quelques-uns émettent un jugement purement politique (« la liste est représentative de la droite amiénoise ») ; rares sont ceux qui se réfèrent aux origines sociales ou à la pratique professionnelle des adversaires¹¹⁶. Dans les tracts « officiels », « publics », « à destination de tous les destinataires », cette référence est systématiquement omise.

Les stratégies de qualification sociale de l'adversaire politique propres à le disqualifier en même temps qu'à révéler involontairement les principes réels de structuration du champ, sont moins liées à une orientation partisane préexistante (le socialisme mettrait en rapport l'acteur politique et son groupe social, le libéralisme se refuserait à un tel déterminisme), qu'à la position occupée dans le champ et à l'intérêt qui lui est liée de subvertir le rapport de force instauré (en portant au jour des rapports cachés)¹¹⁷.

c) *Les positions dans le champ*¹¹⁸

On voit que l'étiquette partisane, les référents idéologiques qui lui seraient attachés, ou la position sociale des acteurs n'éclairent qu'une partie du système des prises de position discursives, celle-là même qui a trait aux relations d'échange entre le champ politique et le champ social dans lequel il prend place.

D'autres interventions sont uniquement liées au jeu interne au champ politique comme espace autonome ayant ses règles de fonctionnement et ses enjeux propres.

Dans cette perspective, le processus discursif est appréhendable comme conditionné à la fois par la position du locuteur dans le champ (sortant ou prétendant) et par l'anticipation de ses chances de succès (favori ou « outsider »). Ce double positionnement des locuteurs définit en conjoncture électorale quatre cas de figure qu'on peut schématiser comme suit pour Amiens :

116. Trois réponses à la question « Que pensez-vous de la composition de la liste adverse ? » :

- « à l'image des intérêts qu'elle entend défendre »
- « elle n'est même pas le reflet des bases économiques qu'elle veut représenter »
- « présentation en position d'être élus de candidats qui ne sont absolument pas représentatifs de la population amiénoise, sauf peut-être un. La liste Broutin compte un ouvrier ; les autres sont des notabilités, avocats, assureurs (?), prénoms à particule ».

117. Cf. infra C.

118. Cf. aussi supra 1^o Jeu, positions, prises de position. Après avoir tenté de dégager l'effet de la position occupée dans le champ sur la stratégie générale de campagne, on s'efforcera de repérer ici les conséquences de l'occupation de cette position sur les discours, notamment sur le contenu des thèmes abordés.

Tableau III 24 ^{118 bis}
Les positions des locuteurs dans le jeu

Anticipation des positions après l'élection Position dans l'état antérieur du champ	Assurée (favori)	Précaire (« outsider »)
Dominante (sortant) . .	Broutin 2 ^e tour	Broutin 1 ^{er} tour
Dominée (prétendant)	Lamps 1 ^{er} tour	Lamps 2 ^e tour

On peut soutenir qu'à chaque cas de figure correspondent des possibilités discursives qui, autant que les facteurs précédemment cités, sont au principes des écarts thématiques et de l'évolution de ces écarts en cours de campagne.

• *Position et positionnement dans le champ*

Au départ (première et deuxième période), la liste Lamps réunit les attributs de sortant ¹¹⁹ et de favori ¹²⁰.

L'argumentaire discursif, comme on l'a déjà noté, est donc axé sur les réalisations concrètes, « le riche bilan » ¹²¹, la gestion efficace qui ont caractérisé l'exercice des mandats précédents et valent garantie pour 1989.

L'accent mis sur les « loisirs, la culture, les sports », ou l'action sociale apparaît dès lors autant comme témoignage concret d'une politique publique performante que comme la traduction de traditions idéologiques ¹²² ou d'intérêts sociaux pratiques. Plus encore, on ne comprendrait pas la fréquence des références à gauche aux problèmes de « voirie » (idéologiquement peu connotés) si ce thème ne ressortait pas du bilan classique de toute équipe sortante. Si « l'École » se retrouve dans 18 % des unités de tracts dégageées, occupant le 6^e rang (respectivement 3 % et 16^e place pour l'opposition), c'est certes du fait de la pratique professionnelle d'un

^{118 bis}. La ligne de partage « sortant »/« prétendant » est ici indiscutable à la différence de conjoncture comme celle des présidentielles de 1974 où les candidats de la majorité essayaient soit de l'imposer comme indéniable (Chaban) soit de la brouiller plus que de raison (Giscard). Par contre la démarcation « favori »/« outsider » est plus lâche résultant d'opérations subjectives d'anticipation.

¹¹⁹. Au terme de l'accord national du 13 décembre 1982, le P.C. conserve sur la liste d'union le poste de maire et de premier adjoint. Au total, 21 conseillers sortants sont réinvestis.

¹²⁰. On rappelle que « sur le papier » (résultats des municipales 1977 par totalisation des scores de la liste Lamps et de la liste du P.S.U., réinsérée depuis dans la liste d'union), la liste sortante était créditée de 60 % et que dans ces conditions « le populaire R. Lamps semblait invincible » (*Le Quotidien de Paris*, 10 mars 1983).

¹²¹. Principal slogan de la liste avant le premier tour.

¹²². La tradition broussiste du socialisme municipal ou encore l'action de Jules Guesde dans la ville de Roubaix.

certain nombre de colistiers ¹²³, mais c'est aussi — et peut-être surtout — parce que l'évocation du thème est l'occasion de rappeler l'ouverture depuis 1971 de « 26 écoles maternelles, 8 écoles, 4 CES », les « 3,5 milliards de centimes consacrés aux travaux dans les écoles depuis 1971 » et la cantine centrale élaborant 5 000 repas par jour ¹²⁴.

A l'inverse, la position de prétendant sans grande chance de conquérir la mairie autorise l'opposition à occuper le terrain de la fiscalité, à dénoncer la lourdeur des impôts ainsi que le gâchis des dépenses communales de fonctionnement ¹²⁵. La gestion sortante s'apparente à « une gabegie financière » (doc n° 10), « la hausse des impôts locaux en 1983 est insupportable » (doc. n° 8), les dépenses de la municipalité sont « incontrôlées » et « la ville est au bord de la faillite » (doc. n° 6), « les avis d'impôts locaux (représentent) un super impôt qui frappe de plein fouet les habitants de notre cité et tout spécialement les foyers modestes » que « ces lourdes sommes mettent en difficulté » (doc. n° 5). Les emprunts contractés par la ville atteignent « un seuil totalement aberrant » (doc. n° 2) que seule « une escalade fiscale inquiétante » pourra financer (doc n° 1).

Ici, la position sociale des locuteurs (non salariés issus du secteur privé) se conjugue harmonieusement avec les références idéologiques classiques (thème de la désétatisation et de l'improductivité des dépenses publiques) et la position marginale dans le champ pour produire un discours cohérent et tranché sur « la désorganisation du personnel municipal » (doc n° 6), « la substitution d'emplois sociaux à des emplois productifs » (doc n° 1) « la générosité » et « le faste » accordés aux employés des entreprises municipales (doc. n° 2) ¹²⁶.

La surprenante situation de ballottage transformant l'opposition en prétendant plausible à l'exercice du pouvoir municipal, on assiste entre les deux tours à une euphémisation des thèmes précités, sans doute liée à la perspective désormais probable de gestion concrète des deniers publics et du personnel municipal. La dénonciation de la fiscalité galopante fait place à la nécessité de « faire l'état des lieux » car « il faudra bien connaître (les chiffres) pour examiner les modalités de paiement » ; de même, les dépenses de personnel cessent d'être « improductives » (un seul emploi du qualitatif) pour devenir de façon plus neutre, des « dépenses de fonc-

123. Dans nos questionnaires, les candidats de gauche citent plus le thème de l'Ecole quand ils sont eux-mêmes enseignants.

124. Plaquette 1971-1983 « Un riche bilan », p. 25 et 27.

125. La catégorie « Impôts Fiscalité » est, durant la deuxième période, cinq fois plus présente dans le corpus tract Broutin que dans celui de l'adversaire. Seuls les documents électoraux de l'opposition dénoncent la lourdeur de l'administration et le fonctionnement « bureaucratique » des services municipaux, ce que se hasardent à faire certains candidats de gauche dans l'anonymat des questionnaires qui leur avaient été personnellement adressés.

126. Il faut « deuxième principe, faire faire plutôt que faire (...) Nous cesserons les recrutements de personnel qui ont atteint un nombre impressionnant. Là où les communistes aiment installer des fonctionnaires, si possible dociles et issus de leur rang, nous préférons, nous, une vie associative multiple, efficace, dynamique avec des citoyens responsables que la ville aidera » (doc. n° 4).

tionnement que les recettes fiscales ne permettent même pas de couvrir » (doc. n° 12).

Tableau III 25

Hierarchisation des thèmes propres à l'opposition selon les périodes

Thèmes	Périodes		1 ^{re} période (juin-décembre)		2 ^e période (janvier-février)		3 ^e période (entre 2 tours)		tendance
Bureaucratie . .	9 ^e	13 %	12 ^e	8 %	14 ^e	8 %		↘	
Impôts fiscalité .	5 ^e	27 %	5 ^e	14 %	15 ^e	6 %		↘	
Dévelop. écon. . .	4 ^e	38 %	3 ^e	17 %	10 ^e	11 %		↘	

Démarche apparemment inverse mais procédant de la même logique, la gauche, défaite au premier tour, neutralise progressivement les thèmes apparentés à la gestion concrète et aux réalisations passées pour politiser et nationaliser l'enjeu du scrutin ¹²⁷.

Tableau III 26

Hierarchisation des thèmes propres à la gauche selon les périodes

Thèmes	Période		2 ^e période		3 ^e période		tendance
Voirie	12 ^e	9 %	16 ^e	4,5 %			↘
Loisirs, culture sports	5 ^e	24 %	5 ^e	18 %			↘
Ecole	8 ^e	18 %	13 ^e	9 %			↘
Aide sociale	4 ^e	28 %	4 ^e	29 %			→

Le déclassement des trois premiers thèmes vient de ce qu'ils sont associés à la gestion, donc à la position de sortant, et que durant cette campagne, ils seront rarement l'objet de considérations idéologiques de la part des candidats de gauche (ainsi du thème de l'École, traité à travers les constructions scolaires, rarement envisagé sous l'angle de l'échec des plus défavorisés socialement et jamais abordé en référence à la défense de la laïcité). Seule « l'action sociale » ne subit aucune régression fréquentielle, précisément parce que son évocation est liée à la position de sortant dans le champ (action de la municipalité en ce domaine) et à une réorientation du débat sur les spécificités idéologiques de la gauche (campagne du second tour axée sur les risques de remise en cause des acquis sociaux : gratuité des bus, crèches, logement social...).

127. Voir supra la hiérarchisation des catégories Réalisations/Champ politique local/Champ politique central.

• *Les impératifs de la concurrence et l'homogénéisation des enjeux*

On a coutume de distinguer deux temps successifs qui ponctueraient le rythme des campagnes électorales : une première étape viserait à mobiliser la clientèle traditionnelle (électorat improprement qualifié de « captif ») tandis qu'une seconde s'attacherait à la recherche des segments du marché moins intégrés et plus distants par rapport aux entreprises politiques (le fameux électorat « flottant »).

Quoique séduisante, cette analyse demande à être nuancée : intégralement vérifiée pour la campagne de l'opposition, elle ne s'applique à la liste sortante qu'à condition d'entendre par électorat « captif » la population « légitimiste », (qui voterait pour la liste sortante quelle que soit l'étiquette de celle-ci et expliquerait l'argumentaire fondé sur la continuité, la filiation, la personnalité de l'élu en place, ses réalisations), et par « électorat flottant » la fraction de la clientèle qui exprime sa protestation par l'abstention (d'où une politisation des thèmes après le second tour et l'appel au patriotisme du « peuple de gauche »).

Quoiqu'il en soit, on assiste toujours au déploiement de deux logiques successives : l'affirmation (voire l'exacerbation) des différences (stratégies de démarquage)¹²⁸, puis l'intrusion sur le terrain de l'adversaire (stratégies de marquage)¹²⁹, le tout entraînant *des effets objectifs d'homogénéisation de l'offre politique, souvent occultée par les tactiques de dramatisation et de surdimensionnement de l'enjeu.*

De fait, le traitement statistique appliqué aux thèmes les plus discriminants révèle qu'à mesure qu'on approche de l'échéance, les écarts distinctif s'atténuent, et avec eux les particularismes des concurrents

Tableau III 27
*La réduction des écarts distinctifs par thème*¹³⁰

Thèmes privilégiés par la Gauche

Thèmes	Période	Ecart avant le 1 ^{er} tour		Ecart entre 2 tours	
		f.a.	rang	f.a.	rang
Aide sociale		24 %	9	12 %	1
Sports, loisirs, culture....		21 %	14	12 %	9
Ecole		14 %	9	4 %	6
Voirie		6 %	9	2 %	1

128. A gauche, cette stratégie conduit, par un paradoxe qui n'est que superficiel (cf supra) à dénationaliser voire à dépolitiser l'enjeu, et surtout à ignorer l'adversaire que par là même on nie comme concurrent.

129. D'où les phénomènes de chassé-croisé déjà étudiés.

130. Les tableaux ont été construits comme suit : les thèmes dont les décomptes fréquentiels globaux (sur toute la période) avait permis d'avancer qu'ils particularisaient une entreprise politique (cf. supra, tableau n° 16 et 17) ont été réexaminés dans une perspective diachronique. On a calculé ainsi la différence des fréquences d'apparition et la différence des classements avant le premier tour et pendant la semaine de l'entre deux tours. Ex. : la catégorie Voirie

Thèmes privilégiés par l'Opposition

Thèmes	Période	Ecart avant le 1 ^{er} tour		Ecart entre 2 tours	
		f.a.	rang	f.a.	rang
Impôts, fiscalité		17 %	13	4 %	6
Commerce, centre ville . .		5 %	4	10 %	6
Bureaucratie		10 %	16	8 %	12
Propreté		5 %	6	5 %	2
Dévelop. économique		11 %	5	3 %	3

A l'exception d'une seule catégorie (Commerce centre ville), on assiste à une homogénéisation relative dans la délimitation de ce qui mérite d'être discuté et offert. Tant au niveau des fréquences d'apparition que de la hiérarchisation de ces catégories (leur rang), les investissements différentiels des listes sur tel ou tel créneau thématique tendent à s'estomper. Ce phénomène de réduction des écarts (produit conjoint d'un investissement par le prétendant au thème et d'un désengagement par l'occupant initial de ce thème) se vérifie particulièrement pour l'opposition qui tend à davantage minimiser ses thèmes auparavant « porteurs » (Impôts, Bureaucratie) et à s'engager plus fortement sur les catégories du concurrent (Aide sociale, Sports, loisirs, culture et même Voirie)¹³¹.

Au fur et à mesure du déroulement de la campagne, l'espace des prises de position se réduit même si sa mise en scène (dénonciation plus vive de l'adversaire, dramatisation du jeu) tend à accréditer l'idée contraire.

d) *L'anticipation des attentes*

Pour des agents du champ politique toujours soucieux des réactions des profanes, la perception des attentes du segment de marché électoral auquel ils s'adressent plus particulièrement, est un élément supplémentaire de structuration de l'offre. Autrement formulé, la représentation que se fait le producteur des conditions de réception de son discours est partie intégrante de ses conditions de production. Reste cependant à évaluer la façon dont les locuteurs tentent d'appréhender les attentes de leurs destinataires.

A Amiens, des indications précieuses nous sont fournies par l'enquête que le « club Jules Verne » lance dans sa « lettre » d'octobre 1982 (doc. n° 4) auprès des lecteurs. La représentativité de l'échantillon importe peu

apparaît dans 9 % du corpus de gauche et dans 3 % du corpus de droite durant les premières et secondes périodes : l'écart fréquentiel est donc de 6 % ; il passe à 2 % durant l'entre deux tours ; la même opération effectuée pour les classements fait apparaître que très inégalement valorisé avant le premier tour, le thème ne discrimine plus que très faiblement les concurrents après le ballottage.

131. La gauche sortante semble moins sensible à ces effets de concurrence, investissant moins le terrain initial du concurrent. Il est vrai que pour elle, l'objectif majeur du second tour est de récupérer une clientèle abstentionniste peu susceptible d'être mobilisée par emprunt aux thèmes de l'adversaire.

puisque l'opération n'avait d'autre utilité, de l'aveu même de ses auteurs, que de dégager les thèmes de campagne en recensant les motifs de satisfaction et surtout d'insatisfaction *de leurs électeurs*.

Véritable outil de « marketing politique »¹³², l'enquête qui demandait aux personnes interrogées : « de quelle manière la municipalité actuelle a-t-elle, selon vous, traité les grands problèmes d'Amiens ? » (mal, passable, bien), donne les résultats suivants :

Tableau III 28
Solde des opinions positives (« bien ») et négatives (« mal »)
sur les thèmes proposés par le Club Jules Verne

Poids des impôts et taxes	— 90,5 %	Ecoles, crèches	— 38 %
Propreté	— 86 %	Vie associative	— 34,5 %
Sécurité	— 78,5 %	Animation	— 29 %
Economie et emploi	— 74 %	Piétons	— 24 %
Nuisances, pollution,		Logement	— 23 %
bruit	— 68 %	Culture	— 13 %
Stationnement	— 56 %	Espaces verts	— 10 %
Circulation automobile	— 55 %	Transports en commun	— 5 %
Tourisme	— 51 %	Sports	+ 11 %

L'ambiguïté qui préside à toute opération de représentation des attentes d'une clientèle ressort du libellé même des catégories proposées qui, reflétant pour partie les préoccupations des producteurs, n'est pas sans conditionner les réponses sollicitées. Ainsi le poste « action sociale » n'apparaît pas, mais près de la moitié des domaines soumis à « référendum » concernent le cadre de vie et les problèmes que connaît notamment le centre ville (propreté, circulation, stationnement, piétons, nuisance, tourisme).

Si le caractère plus que « globalement négatif » des jugements émis (un seul domaine emporte l'assentiment majoritaire) atteste d'un échantillon largement hostile à l'équipe sortante, l'enseignement le plus remarquable du questionnaire réside (à l'exception du thème de la sécurité) dans la correspondance presque parfaite entre les catégories les plus critiquées par les « lecteurs-sympathisants » et les produits politiques que, sur cette base, l'opposition sera amenée à privilégier.

Sans vouloir ici trancher du caractère objectif ou subjectif de cette harmonisation¹³³, on se bornera à relever qu'une bonne part des thèmes qui expriment le plus le mécontentement des répondants (Propreté, Nuisances, Pollution Bruit, Tourisme, Economie et Emploi) se retrouvent

132. Le secrétaire général du Club est, par ailleurs, directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens.

133. L'harmonie est-elle assurée subjectivement et consciemment par les producteurs qui rationalisent ainsi leur offre de discours ou préexiste-t-elle d'emblée grâce aux affinités entre les habitus des producteurs et des consommateurs. Les deux explications sont-elles nécessairement exclusives ? Voir infra : chapitre V : l'échange.

synthétisées dans le slogan choc qui ouvre la campagne commerciale d'affichage public : « Amiens, ville sale, triste et délaissée. Assez ! »

L'insistance à mettre en avant la catégorie « Propreté », inexplicable au vu des seules prédispositions idéologiques, des positions sociales ou institutionnelles des locuteurs trouve finalement son explication dans cette condition supplémentaire de production des discours qu'est la prise en compte des attentes quand celles-ci se révèlent nettes et indiscutables (balance des opinions : — 86 %) ¹³⁴.

Le phénomène joue également a contrario : les secteurs pour lesquels la municipalité sortante bénéficie d'un relatif crédit auprès de la clientèle de l'opposition ne seront que fort peu abordés (culture, sports) ou le seront dans une forme qui les transfigurent complètement ¹³⁵.

Faute de disposer d'un questionnaire similaire à gauche, on a recherché la représentation que ses porte-parole se faisaient des attentes de l'électorat en considérant la perception de la clientèle visée telle qu'elle ressort implicitement du contenu des tracts.

Pour ce faire, on a tout simplement recensé la manière dont les locuteurs désignaient dans leurs documents électoraux les agents auxquels ils s'adressaient, postulant ainsi une relation entre cette labellisation et la représentation implicite du public visé.

Le décompte des appellations est faiblement significatif pour un certain nombre de termes généraux, point de passage obligé des interpellations courantes ¹³⁶. On notera simplement la perception par l'opposition de « l'électeur » ¹³⁷ comme « contribuable » : alors que le terme n'apparaît

134. Qu'un sentiment diffus comme celui de la saleté de sa ville soit « repris » sous forme de produits politiques implique toujours l'idée de conversion dans l'ordre politique : recherche de responsables *politiques* (« Notre ville est sale par la faute d'une municipalité négligente ») (Doc n° 6) de causes spécifiquement *politiques* (les 35 heures signées par le maire qui désorganise le service de ramassage des ordures ménagères), (meeting 15 décembre), et occasions d'affrontements *politiques* spectaculaires : le candidat J.-C. Broutin conviera à la mi-février des journalistes de la presse nationale sur le thème « J'aime ma ville, voyez dans quel état elle se trouve » (Le Courrier Picard, 12-13 février). La liste sortante dénoncera « les anti-touristes » et la campagne de « dénigrement » d'un candidat « irresponsable » (doc. n° 26). Quatre jours plus tard (C.P., 17 février) le maire accusera ses adversaires de prendre plaisir à renverser quelques poubelles pour mieux accréditer leurs thèses).

135. Les transports en commun (balance négative : — 5 % contre — 31 % en moyenne pour les autres secteurs) ne seront abordés que par dénonciation du contrat de solidarité qui fait payer « aux travailleurs d'Amiens qui travaillent 39 heures les largesses de quelques démagogues » (doc. n° 8).

136. Ainsi pour « Amiénois (e) » utilisé 43 fois dans le « corpus Lamps » et 77 fois dans celui de J.-C. Broutin, « habitants » (resp. 11 et 13), « familles » (8 et 7). On relève tout juste un clivage numérique dans l'emploi du terme « la population » (Lamps : 18, Broutin 2), davantage utilisé par la gauche (substitut moderne du « peuple » ou souci de se présenter comme représentant toutes les couches sociales sans discrimination ?), et de l'appellation « citoyens » (resp. 5 et 14) plutôt utilisée par l'opposition (connoté juridiquement, l'usage de ce terme renvoie peut-être à la forte proportion de juristes dans l'équipe Broutin).

137. Label au demeurant peu usité (4 à gauche, 4 à droite) : le but d'une campagne ne saurait être le démarchage des voix...

qu'une seule fois dans les documents distribués par la gauche, il revient à 32 occasions dans les tracts de la liste Broutin¹³⁸.

Si l'on s'intéresse aux qualifications qui désignent des segments plus restreints du marché, les publics visés par les différentes listes apparaissent nettement différenciés : au travers des groupes sociaux cités, c'est toute une perception de l'espace social, de ses divisions principales et de ses acteurs privilégiés qui ressort, et avec eux les groupes de référence qu'implicitement chaque liste se reconnaît.

Tableau III 29

*Nominations spécifiques de la population**Nominations communes :*

	Lamps	Broutin
Personnes âgées	19	10
Jeunes	21	23
Femmes	9	13

Nominations différenciées et stratégies de ciblage

	Lamps Broutin			Lamps Broutin	
Travailleurs	12	3	Artistes, créateurs	5	—
Salariés	2	6	Enfants	14	2
Employeurs, chefs d'entreprises,			Locataires	5	1
industriels	—	31	Travailleurs immigrés	7	—
Patrons	6	—	Parents d'élèves	5	—
Professions libérales	1	18	Sportifs	9	1
Commerçants	—	5	Handicapés	9	—
Chômeurs	2	7	« Familles en difficulté »	9	—

On constate que l'opposition en appelle très fréquemment aux « commerçants », « professions libérales », « chefs d'entreprise », « employeurs » (54 occurrences), souvent qualifiés d'acteurs essentiels et de partenaires

138. Toutes les conditions de production jusqu'ici énumérées concourent à cette identification électeurs-contribuables : la vulgate libérale (prompte à n'envisager l'autorité publique que comme un corps parasitaire se nourrissant du prélèvement fiscal) ; la position sociale des producteurs du discours (majoritairement membres de catégories professionnelles « sensibles » au thème de l'impôt) ; leur position institutionnelle de prétendants (dégagés par définition de toute responsabilité dans la croissance récente des impôts locaux) ; les préoccupations de la clientèle la plus proche (les lecteurs de la Lettre du Club Jules Verne inscrivent le « poids des impôts et taxes » au premier rang de leurs motifs de mécontentement).

privilegiés¹³⁹. Si la gauche labellise davantage la population sous le trait classique des « travailleurs », elle procède surtout à une segmentation très poussée « de la demande », segmentation correspondant presque aux divisions internes de l'administration municipale voire à la répartition des postes d'adjoints (« artistes », « sportifs », « handicapés », « enfants », « travailleurs immigrés »). Les thèmes sous-jacents de la « Gestion Municipale », « l'action sociale », « l'École » « les Loisirs, la Culture, les Sports » ressurgissent ainsi sous une autre forme.

Reconduite pour un autre type de qualification — le cadre géographique — l'expérience produit sensiblement les mêmes résultats.

Tableau III 30

Localisation des cadres d'intervention

Quartiers cités	Listes	Lamps	Broutin
Centre ville - quartiers du centre ville		32 citations	52 citations
Zones à vocation touristique (St-Leu, Hortillonnage...)		14	26
Quartiers périphériques (Pigeonnier, Etouvie, Québec...)		68	15

Les zones que la gauche désigne le plus sont celles où, globalement, elle obtient ses meilleurs scores, celles également qui bénéficient des politiques municipales de déconcentration des structures administratives (mairies annexes) et des infrastructures publiques (crèches, centre socio-culturel...). Inversement, l'opposition manifeste une prédilection certaine pour le centre ville, lieu certes stratégique pour une commune mais aussi espace où prédominent les activités tertiaires, l'habitat bourgeois et... l'électorat conservateur.

On observe toutefois pour ces deux opérations inconscientes de qualification, une évolution imputable à la concurrence entre les acteurs : ainsi, les couches sociales supérieures (professions libérales, entrepreneurs) sont-elles moins citées par l'opposition en fin de campagne (documents électoraux de l'entre deux tours) tandis que la gauche se repositionne davantage sur les problèmes du centre ville. On retrouve ici les effets déjà décrits de l'homogénéisation relative de l'offre politique sur un marché concurrentiel.

139. Présentant le « dossier de la gare routière » (deux gagnants : le cabinet S... et le Parti communiste ; un perdant : le contribuable), le Club Jules Verne s'étonne d'un projet d'hypermarché « monté contre l'avis des commerçants, de la chambre de commerce et d'industrie et de l'ensemble des personnes intéressées » soit, en fait, à la date de parution de la lettre (juillet 1982)... les commerçants et la CCI, les autres agents ignorant tout du projet.

C) *Les jugements d'attribution : qualification politique et disqualification sociale*

1) *Classements géographiques et oppositions politiques*

Les questions de développement urbain sont probablement celles où les oppositions sociales sous-tendent de la façon la plus visible les prises de position politique, celles aussi où la prise en compte par les mandataires des intérêts de la clientèle sociale est la plus immédiate. La ségrégation spatiale des groupes sociaux est telle¹⁴⁰ que manifester un intérêt plus grand pour le centre ou pour la périphérie, et à l'intérieur de celle-ci pour l'Ouest et le Sud plutôt que pour le Nord et l'Est, c'est faire implicitement un choix socialement (et électoralement) significatif.

S'agissant de l'urbanisme, les correspondances entre positions des électeurs, positions sociales des locuteurs et visions politiques offertes apparaissent d'autant plus nettement que les prises de position sont enregistrées ici lors de débats contradictoires où il est impératif de répondre et de répondre vite à l'adversaire (produits politiques moins travaillés). La dimension orale du débat entraîne en effet un relâchement des censures qui caractérisent l'expression écrite. On voit alors fonctionner un certain nombre de schèmes classificatoires qui sont autant de divisions socio-politiques que les acteurs imposent parce qu'elles s'imposent à eux.

Ainsi, lors du débat sur l'aménagement urbain¹⁴¹, l'opposition tente-t-elle d'imposer comme légitime le couple quantitatif/qualitatif en privilégiant le second terme. Déplorant que la municipalité se soit trop longtemps accrochée à l'hypothèse d'une ville regroupant plus de 200 000 habitants, le représentant du RPR critique le projet dit de la Vallée des Vignes, soit la création d'une nouvelle zone résidentielle au Sud d'Amiens. Emporté par la discussion, l'orateur trahit les sous-bassements sociaux et politiques de la division qu'il a posé au départ comme neutre et universelle. « La municipalité a voulu faire un choix quantitatif, celui du développement des zones péri-urbaines pour des raisons de tactique politique, ces zones pouvant recevoir une population proche de sa clientèle électorale traditionnelle ». Peut-être conscient d'une reconnaissance maladroite des déterminants sociaux du combat politique, l'intervenant se ressaisit immédiatement et reprend sa démonstration sur un mode plus technique : « Avec le projet de la Vallée des Vignes, la ville va devoir engager de gros investissements (équipements sociaux notamment) et pendant ce temps-là, on n'aura pas fait ce qui devait se faire en centre ville. Pourquoi une zone nouvelle dès lors que tout le centre ville reste à faire ? » A sa suite, J.-C. Broutin répète son opposition à « une politique de densification de la ZUP Sud-Est »¹⁴² et déplace encore les termes du débat en affirmant : « Amiens

140. Voir l'article de X. Debonneuil et M. Gollac, « Structure sociale des villes » (étude de l'habitat dans sept agglomérations champenoises et picardes dont Amiens) in *Economie et Statistique*, n° 98, mars 1978, pp. 51 à 65.

141. Organisé par le *Courrier Picard* le 19 janvier.

142. ZUP dont il est, pour partie, le conseiller général.

est une ville qui n'a plus d'âme parce que délibérément, depuis douze ans, vous avez vidé la ville de sa substance, de son caractère, de son génie propre ».

A travers ces deux interventions, on voit comment des classifications apparemment neutres (Quantitatif/Qualitatif) renvoient explicitement à des choix affirmés de politiques publiques (les dépenses d'équipement n'étant pas élastiques, il faut aménager prioritairement la périphérie ou/le centre), choix qui renvoient eux-mêmes à des oppositions socio-politiques (« clientèle électorale traditionnelle » des deux espaces donc couple Droite/Gauche) pour être à nouveau transfiguré dans une opposition politiquement neutre Matériel/Spirituel (« l'âme, le génie propre de la ville »).

Un autre débat organisé par le Courrier Picard permet d'illustrer à nouveau cet enchevêtrement de schèmes ordinaires, de taxinomies sociales et de classements politiques, où chaque couple est plus ou moins implicitement connoté à un autre pour rebondir sur un troisième.

Tableau III 31

Extraits du débat sur la culture : Courrier Picard, 2 février 83

J.-C. Broutin (tête de liste, opposition) : « L'animation culturelle doit s'articuler autour du centre ville. L'absence d'aménagement du centre ville a eu des répercussions négatives sur la vie culturelle de la cité. »

D. Lemaire (adjoint au maire, communiste) : « L'animation culturelle n'est pas seulement l'affaire du centre ville. Il faut penser aussi aux quartiers. »

J.-C. Broutin : « Par votre faute, Amiens est devenue une ville triste, déserte après sept heures du soir. Pour rendre Amiens attractive et gaie, il faut réaménager le centre ville. »

D. Lemaire : « J'ai vécu cette tristesse d'Amiens dont parle M. Broutin ; j'étais dans les bas quartiers alors que M. Broutin était dans les hauts quartiers. Vous n'avez pas levé le petit doigt pour prendre en compte sur le plan culturel les besoins des quartiers populaires et du monde du travail. »

Le même processus est ici observable : un choix de politique publique (centre/quartiers) est associé à une typologie de type éthique (« gai »/« triste ») pour se conclure en une opposition tout à la fois géographique (haut/bas), sociale (riches/populaire) et politique (municipalité Vast/municipalité Lamps)¹⁴³.

Présentés dans un langage et dans des problématiques de spécialistes, les produits politiques, pour ésotériques qu'ils puissent paraître aux agents

143. Il n'est pas nécessaire que les deux constituants du couple soit nominalement cités (ex. : « riche »). Il suffit que les représentations courantes soient suffisamment fortes pour que la présence de l'un d'entre eux (« populaire ») et l'association précédente (« haut »/« bas ») l'engendrent « naturellement ».

socialement les plus éloignés des producteurs, demeurent toutefois identifiables grâce aux repères incontrôlés que les acteurs politiques inscrivent dans leurs discours. Ces repères se présentent comme des oppositions binaires simples (ex. : Quantitatif/Qualitatif) structurant toutes les interventions et sont indissociablement des classements socialement (lourd/fin) et politiquement (interventionniste/libéral) connotés.

La facilité avec laquelle on passe d'un couple ordinaire (gros/petit) à un couple politiquement constitué (sortant/prétendant) rend compte à la fois des mécanismes de reconnaissance partielle que certains agents peuvent accorder à certaines entreprises politiques, et de haut degré de cohérence du produit discursif délivré.

2) *Le réseau des oppositions et le jugement d'attribution*

L'art politique comme pratique sociale non théorisée consiste ici à *imposer des oppositions qui, parce que renvoyant plus ou moins directement aux oppositions les plus fondamentales de l'ordre social*¹⁴⁴, *disqualifient socialement l'adversaire sous prétexte de le classer politiquement*. Stratégie presque inconsciente, le jugement d'attribution consistera à accoler systématiquement au concurrent l'adjectif qui, dans le réseau infini des oppositions binaires, est le plus péjoratif (lourd, grossier, bas, vulgaire...). Du même coup, une telle opération est aussi une auto-qualification par laquelle le locuteur se reconnaît (et tente de se faire reconnaître) les qualités les plus gratifiantes.

Mais, là encore, le discours tenu est fonction de la position occupée dans le champ politique. En position dominante, la liste de gauche opte pour la stratégie du laisser-faire et du silence. Craignant de reconnaître son adversaire et de le faire exister comme prétendant légitime, elle renonce à le disqualifier. Il faut que cette position soit menacée, après le premier tour, pour que les partis de gauche sortent de leur réserve. C'est donc surtout à partir du discours de la liste d'opposition que l'on peut suivre le processus de classement socio-politique où, par constitution d'oppositions formelles et par assignation des positions dans ces oppositions, un groupe trahit sa vision du monde en même temps qu'il tente de discréditer son adversaire.

Deux premiers couples¹⁴⁵ sont imposés autour de la notion de taille : gros/petit, puissant/léger. Tout au long de la campagne, la liste préten-

144. Voir, P. Bourdieu, *la distinction, op. cit.*, et notamment « Classes et classements », pp. 543 à 564.

145. Méthodologiquement, la question de savoir par quels couples d'adjectifs antagonistes on peut commencer, n'a strictement aucune importance, les oppositions se soutenant les unes aux autres et les couples étant substituables. En en choisissant arbitrairement un, on finit par obtenir tous les autres et à reproduire sous une forme autre que thématique (cf. *supra*, B) l'espace des prises de position et la matrice de celles-ci.

dante rappelle la faiblesse de ses moyens, la légèreté et la souplesse de ses structures (club) et partant l'injustice du combat qu'elle doit pourtant mener. « Nous n'avons ni les techniciens, ni les dossiers que la municipalité, elle possède » (doc. n° 1) d'où « l'avantage énorme qu'a la gauche sur nous en disposant de la force des services municipaux (...) et d'un appareil de propagande formé et efficace » (doc. n° 1). La lutte est inégale, et l'autre joueur déloyal : le maire refuse de répondre à nos questions car « il est dans la nature des Goliath de toujours mépriser et de toujours caïnder les David quels qu'ils soient » (doc. n° 4). La puissance politique du sortant le porte à une attitude méprisante (couple amour/haine qu'on retrouvera) et totalement fermée (couple ouvert/fermé). Refusant le débat public et l'ouverture des dossiers, « l'arrogance suffisante de F. Cosserat qui est le véritable maire » (doc. n° 9)¹⁴⁶ a fait de la mairie une bâtisse hermétiquement close (dans le tract n° 8, l'hôtel de ville est dessiné toutes fenêtres murées) « sous l'emprise du Parti communiste » (doc. n° 10), « un Parti communiste dur et sectaire » (doc. n° 9), plus dur et plus sectaire qu'à Reims, Saint-Etienne ou au Havre (doc. n° 12), même si ici comme ailleurs il nourrit, grâce aux marchés publics, ses entreprises et grossit encore sur le dos des contribuables (doc. n° 4). Les grands dossiers de la ville sont autant de « scandales qu'on vous cache » (doc. n° 8) et on aimerait « savoir où sont passés les 500 milliards » (doc. n° 8).

Cette fermeture politique, « ce goût du secret » et du « confidentiel » (doc. n° 8) asphyxie la ville désormais « délaissée » et « sale » (ambivalence du terme qui englobe les poubelles non ramassées et les scandales qu'on étouffe). Face au P.C. qui reproduit à Amiens la grisaille (« la tristesse ») d'une Pologne dont « il a fêté récemment un ministre » (rappel dans tous les documents), la liste Broutin se manifeste par « un souci d'ouverture » (doc. n° 1), « ouverture aux socio-professionnels », « ouverture dans l'organisation des réunions » (doc. n° 2). Le maire sera « ouvert à tous, conciliateur, unira les énergies plutôt que de monter les citoyens les uns contre les autres » (doc. n° 8). La campagne de J.-C. Broutin c'est « comme le printemps qui monte la végétation en germe » (doc. n° 12, et passage au couple vie/mort), la fin « d'un long hiver qui a duré douze ans » (meeting mois de mars).

La force arrogante de l'adversaire n'induit pas seulement sectarisme et opacité. Elle engendre le primat du quantitatif, du lourd, du grossier, du matériel, du grossièrement matériel.

Puissant est l'adversaire, mais également (donc ?) « trop lourds sont vos impôts » (doc. n° 5), « brutale » s'annonce « l'alourdissement des emprunts » (doc. n° 1), « massive » la prochaine hausse des impôts (doc. n° 10). Peut-être la faute en incombe-t-elle à « la dime prélevée par le PC pour ses entreprises » (doc. n°), au « racket fiscal » effectué sur les entre-

146. Le capital de popularité du maire interdit qu'il soit affectivement décrié (au moins directement).

prises (doc. n° 5), « à la folie des grandeurs de M. Cosserat que les Amiénois vont devoir payer longtemps » (doc. n° 7) (l'enfermement appelle la folie). Mais plus encore, les responsabilités doivent être recherchées dans ce « *collectivisme étatique* que nous fabrique la gauche » (doc. n° 4), dans ce qu'« insensiblement nous avons abandonné les rivage du *libéralisme concerté* pour nous enfoncer dans les marais d'une *sociale démocratie étatisée* » (doc. n° 4). « À une croissance *quantitative*, il est temps d'opposer une croissance *qualitative* » (doc n° 3). Il faut « cesser d'avoir une vision *quantitative* des problèmes municipaux et introduire de *l'esprit* dans les choses que nous réaliserons, introduire *le mieux*, viser la *qualité* plus que la *quantité* (doc. n° 4). Concrètement ? « Nous cesserons les recrutements de personnel qui ont atteint un *nombre impressionnant* » (doc. n° 4) ; « à quoi bon faire *plus* de logements lorsque la population d'Amiens diminue ? » (idem) ; « il faut *mieux* utiliser les équipement existants », « faire *mieux* avec *autant* » (débat sur la politique sociale, 9 février 1983), « *faire faire plutôt que faire* » (doc. n° 4).

A ce stade, deux embranchements encore : l'opposition quantitatif/qualitatif débouche sur (et est homologue de) l'opposition collectif/individuel et le couple matériel/spirituel. « Il faut faire faire plutôt que faire » : cette déjà vieille maxime (cf. rapport Nora de 1967) se spécifie comme suit : « aux fonctionnaires *dociles* qu'aiment installer les communistes » (doc. n° 4), « nous préférons nous, *une vie associative* multiple, efficace, dynamique. » L'initiative « individuelle » peut être aussi « privée » : le centre ville cessera d'étouffer quand auront enfin été construits des parkings « réalisables par des sociétés *privées* sans que cela ne grève le budget municipal » (doc. n° 3). « Le scandale de la gare routière » vient de ce que la municipalité a refusé le projet d'un promoteur *privé*, « pour des raisons idéologiques, car il aurait rapporté trop d'argent aux capitalistes » (doc. n° 2). En matière d'aide sociale, il faut « susciter le *bon volontaire* et favoriser la concertation » (débat précité) ; « en matière culturelle, je connais plein d'associations qui fonctionnent sans un seul centime, uniquement avec des *bonnes volontaires*. Il suffit que tout le monde se sente concerné, qu'on ait de l'imagination » (débat sur la Culture). Il faut en résumé, « affirmer la *vraie* solidarité, qui veut qu'un *Homme* aide un *Homme* et qui bannit l'*avilissante* assistance généralisée comme la fielleuse et la *médiocre* jalousie aujourd'hui érigée en *système*. » (doc. n° 4).

La doctrine marxiste et matérialiste, « cette idéologie *stérile* dont les effets *accablent* aujourd'hui Amiens », nie l'*individu* et écrase *les hommes* » (premier débat du Courrier Picard). A ces concepts « *froids* » et « *désuets* » générateurs « *d'incompétence* », de « *démagogie* », de « *facilité* », d'« *imprévoyance* », d'« *indifférence* » et de « *négligence* » (termes utilisés plus de trois fois), il convient d'apposer « une gestion *efficace* du réel que permet seule l'indispensable *générosité du cœur* et la mise en œuvre de *fécondes* solidarités ».

Les oppositions « fécond/stérile », « froid/généreux » indiquent que fondamentalement le choix est aussi entre la « renaissance » et « l'asphyxie » (des finances, des professions indépendantes, des libertés, de nos

valeurs) « le futur » et « le passé », voire même « les jeunes » et... les autres.

« Amiens n'est pas un *laboratoire marxiste* dont les Amiénois seraient les *cobayes impuissants*. Les tracts de M. Lamps peuvent toujours chanter des *lendemains* toujours fantastiques... hier est là, avec ses traces trop visibles » (doc. n° 12). La politique jusqu'ici menée est « à court terme », « *sans projet d'avenir* », « sans envergure » (doc. n° 5) et « c'est tout le futur d'Amiens que la gauche à *hypothéqué* » (doc. n° 4). « Qu'Amiens *revive* » (doc. n° 12), suppose « *une autre imagination du futur* » (slogan très giscardisé du Club Jules Verne), et non la réélection de « *l'immuable M. Lamps* » (doc. n° 3) qui « retardera une fois de plus son départ à la *retraite* » (doc n° 2). Si réellement « entre *jeunes*, on se comprend » (légende de photographies du candidat, doc. n° 6), J.-C. Broutin présente cette qualité d'être à la fois « âgé de 37 ans » et « Amiénois de vieille souche » (doc. n° 6), ayant « appris à marcher parmi les baraquements d'une ville qui se construisait » (doc. n° 9).

Jeunesse et expérience, mais aussi amour et passion. Socialement structuré, le langage de l'engagement politique est aussi affectivement connoté. « Si je me suis engagé en politique, c'est parce que *j'aime passionnément* ma ville. *Je souffre* de voir ce que les communistes en ont fait. Je voudrais *faire partager mon amour* d'Amiens mais ce n'est vraiment pas chose facile. Les communistes ont laissé la ville devenir sale et *triste* ; *je rêve* pour ma part d'une ville propre, *gaie, avenante*, dont les Amiénois puissent être *fiers* et où ils pourraient *mieux vivre* » (interview du candidat, doc. n° 19). Il convient donc de « créer *une ambiance* », « de donner une *âme* à notre unité », « de faire *mieux aimer* Amiens », de « créer un nouveau *climat social* » pour un « Amiens *réconcilié* avec lui-même ».

À la lourdeur, à la dureté et au sectarisme fait place un message quasi évangélique de révélation qui parachève et synthétise le réseau des oppositions plus ou moins explicitement constitué : « On écoutait J.-C. Broutin et bientôt on entendait... Il communiquait cette passion pour sa ville qui lui venait de l'enfance et qui, en lui, gardait toute sa pureté. David affrontait Goliath : il n'avait pour lui que sa foi et sa détermination, et cela semblait peu... Des milliers de voix ont dit que là était l'espérance, que là était l'avenir, et à Amiens, on y croit » (doc. n° 12, la ponctuation a été scrupuleusement respectée)...

Les figures mythiques de David et Goliath qui ouvraient la campagne (septembre), la referment (avant-dernier tract). Entre-temps, c'est tout un système de disqualifications de l'adversaire qui s'est mis en place, ce d'autant plus efficacement qu'il allie à la critique politique ouverte des schèmes de perception fonctionnant « en-deçà de la conscience ». L'ensemble donne un dispositif d'autant plus cohérent que les couples antagonistes se renvoient et que leurs usages respectifs confortent une certaine représentation du monde, distinguant autour de l'enjeu majeur — la reconnaissance de la compétence — des pratiques politiques subtiles (/lourdes), fines(/grossières), libres(/étatiques), humaines(/collectivistes), ouvertes(/sectaires), pures(/sales), claires(/sombres), raisonnables(/démago-

gues), bref originales(/ordinaires), distinguées (le club)/vulgaires (le parti) ¹⁴⁷.

Tableau III 31

Disqualification de l'adversaire et auto qualification

<i>Disqualification</i>	<i>Qualification</i>
Sortant - Gauche	Prétendant - Opposition
GOLIATH	DAVID
Gros-lourd	Petit - léger (e)
Stupide	Intelligent
FERMÉ	OUVERT
Dur, sectaire, méprisant	Conciliant, libéral, respectueux
muré, secret	perméable, clarté
sale, triste, délaissé (e)	pur, gai, attractif
HIVER	PRINTEMPS
stérile	fécond
PASSE	FUTUR
imprévoyance, asphyxie	imagination, renaissance
désuet	jeunesse
QUANTITATIF	QUALITATIF
la qualité, le nombre, le plus	la qualité, les choses, le mieux
faire	faire faire
les fonctionnaires ... dociles	les associations ... foisonnantes
l'assistance	le bénévolat
la jalousie...	la générosité...
...(érigée en) système	...(du) cœur
le marais...	les rivages...
...de la sociale démocratie étatisée	... du libéralisme concerté
brutal, massif	progressif, l'esprit
la dime	les deniers
collectif, les cobayes, l'un	individuel, l'Homme, le multiple
l'égalitarisme, l'assistance...	la liberté, la volonté...
... COLLECTIVE	... PERSONNELLE
puissance publique	initiative privée
emplois publics, sociaux	emplois économiques, productifs
la honte, la facilité, le permissif	la fierté, l'effort, la rigueur
LA HAINE	LA PASSION
la folie, l'idéologie	le raisonnable, le bon sens
indifférent, médiocre	déterminé, exaltant
le Parti	le Club
Communiste, Pologne	Jules Verne, Amiens
UNE EQUIPE INCAPABLE	DES HOMMES COMPETENTS

147. Comme pour le tableau n° 31, tous les adjectifs cités sont, à l'exception des deux derniers, extraits du corpus. La distinction dont il est question renvoie pour partie à la position politique de prétendant (qui se doit de se

CONCLUSION (du chapitre III)

Éléments constitutifs de l'offre politique, les discours ne sauraient être considérés comme purs produits issus des cogitations arbitraires de locuteurs libres, « ne connaissant d'autre déterminisme que celui de leurs propres déterminations ». Autant que le décryptage des énoncés « bruts » effectivement performés, l'analyse de discours doit donc s'attacher au réseau des prédéterminations discursives, et pour ce faire quitter le strict point de vue intra-linguistique pour considérer les conditions sociales présidant à la production de tel énoncé. Autrement formulé, « ce qui constitue l'énoncé en discours, c'est un processus de production à découvrir ou mieux à modéliser pour autant que rien ne garantit que le chercheur a su retenir, dans une situation donnée, toutes les conditions de production et *elles seules* »¹⁴⁸. Sans prétendre procéder ici à une identification exhaustive de celles-ci, on peut au moins tenter d'en caractériser certaines et de procéder à une première hiérarchisation.

Les discours s'inscrivent en premier lieu dans *un cadre général d'énonciation* : ils sont prononcés en telle occasion (élections municipales), à telle date (82-83) et en tel lieu (Amiens). Par trois fois situés (objet, temps, espace), les discours électoraux accusent déjà certains traits spécifiques, déductibles *des caractéristiques propres au scrutin municipal et de la nature périphérique et partiellement intégrée du champ politique d'émission*. On se bornera à relever ici le moindre *ésotérisme* des énoncés politiques performés¹⁴⁹.

distinguer du sortant) et pour le reste à la position des locuteurs dans le champ des luttes sociales (maintenir un profit de distinction). Sur ce dernier point, voir par exemple l'extrait suivant : (in lettre du Club Jules Verne, n° 4) : « N'est-il pas vrai que peu à peu les valeurs défendues par *nos élites* se sont rapprochées des valeurs d'une certaine gauche ; que peu à peu nous avons admis que *l'égalitarisme* était plus important que *la liberté*, que la dignité individuelle relevait de *l'assistance collective* et non de la *volonté personnelle*, qu'une société de loisirs, *permissive* et *relâchée* était préférable à une société d'*efforts*, de *compétition* et d'*ambition*... »

N'est-il pas vrai que sans réagir *nous nous sommes laissés voler nos valeurs* (...) ».

148. Louis Guespin, « l'analyse de discours, problèmes et perspectives », Editions de la Nouvelle critique, 1975, p. 3.

149. Les récents débats organisés autour de l'opportunité « d'un référendum sur les référendums », de l'hypothétique « cohabitation » d'un président socialiste et d'une majorité parlementaire d'opposition, ou du droit de réponse aux questions posées mensuellement à L. Fabius sur TFI illustrent parfaitement la logique d'ésotérisme prévalant dans le champ politique central. Les objets du discours sont alors autant de « coups politiques » échangés dans les limites étroites du cercle de spécialistes et leur signification demeure énigmatique et étrangère à la majorité des profanes.

Par moindre ésotérisme, on entend donc le fait que les discours tenus intègrent davantage les problèmes effectivement rencontrés et perçus comme problèmes par tout ou partie des agents sociaux non spécialistes, ou encore le mécanisme de transformation en produits politiques de questions présentant un intérêt (voire une urgence sociale) visible et lisible par une population

A l'intérieur de ce cadre général, une offre de produits politiques se structure, à la fois *homogène* (problématiques communes) et *différenciée* (entreprises rivales), ces deux attributs renvoyant aux traits majeurs des champs de production comme espaces *spécialisés* de lutte *concurrentielle*.

Des différentes prédéterminations des discours, les lois *structurales de fonctionnement des champs d'émission* et, plus encore, les *positions occupées par les locuteurs* à l'intérieur de ceux-ci, semblent être les facteurs ordonnant et délimitant le mieux un univers du dicible a priori infini.

Ainsi, la spécialisation des acteurs (le fait d'occuper des positions analogues dans la division sociale du travail) débouche sur une solidarité objective de type corporatiste qui tend à homogénéiser la teneur des produits offerts. Les concurrents, intéressés au premier chef par un jeu qui peut les consacrer représentants légaux d'une communauté, ont intérêt à concélébrer la valeur de ce jeu, à accréditer l'idée que son déroulement intéresse chacun, que, du verdict des urnes dépend l'amélioration ou le bouleversement de la vie de tous.

A ce premier élément homogénéisateur qu'est le surdimensionnement de l'enjeu électoral par dramatisation de son issue s'ajoute la convergence progressive des discours à mesure qu'approche la date du scrutin. Les prises de position enregistrées visent alors moins à anticiper les attentes d'une clientèle sociale (effet d'ouverture et d'hétéronomie du champ) qu'à répondre à l'adversaire coup par coup, en le marquant sur ses propres positions (*effet de fermeture du champ sur lui-même*). Par là même sont confirmées l'existence principalement relationnelle des entreprises politiques, l'illusion d'une définition purement essentialiste de chacune, la *détermination finalement résiduelle des traditions idéologiques dans les produits des marques*.

Cette prégnance du champ de production sur les discours qui en sont issus n'est sans doute jamais aussi claire que quand on recherche les principes de constitution des différences. *Les positions occupées par chaque locuteur* s'avèrent alors l'élément le plus prédictif des rapports de concurrence qui définissent le champ.

Ex ante, la position dominée induira invariablement, quelle que soit l'étiquette partisane, un comportement discursif d'explication critique

plus large que celle des « adeptes qualifiés ». La moindre professionnalisation politique des locuteurs, la prégnance de leurs intérêts sociaux, la meilleure connaissance pratique que les électeurs ont des problèmes de la cité concourent à ce que les discours politiques présentent une certaine réalité aux yeux de leurs destinataires. Pour autant, l'ésotérisme ne disparaît jamais tout à fait en ce que prévaut toujours le point de vue propre du locuteur et notamment cette posture d'agrégation (des votes partisans en communauté unanime, des intérêts particuliers en intérêt général) qui invite à la généralisation, à l'universalisation, à l'abstraction, à la désincarnation, bref à la distanciation, indice objectif de l'autonomie que revendique tout champ politique différencié en même temps que marque d'un rapport dominant au monde social.

pouvant aller jusqu'au dévoilement des ressorts effectifs et souterrains du jeu ¹⁵⁰.

Le sens commun fournit-il du scrutin municipal l'image apaisante de la désignation d'un homme chargé de gérer une commune dans l'intérêt des administrés ? Les prétendants tenteront de subvertir cette perception en dénonçant la partialité des politiques publiques locales, en stigmatisant l'affiliation et la soumission des sortants aux entreprises politiques nationales, parisiennes, lointaines mais hégémoniques.

À l'inverse, *les dominants* (même quand ils prétendent représenter les dominés du champ des luttes sociales) ont fondamentalement peu à redire sur un jeu qu'ils ont jusqu'ici réussi à maîtriser. *Ils ont intérêt au laisser faire, à la naturalisation* d'un rapport de force provisoirement institué à leur avantage. D'où l'utilisation de ce « langage politique non marqué politiquement » ¹⁵¹, qui consiste à taire les divisions du groupe social dont ils sont encore les porte-parole ¹⁵² puisque toute division d'un groupe affaiblit l'autorité de la parole de son mandataire. Fonctionnant sur le mode de l'implicite (voir la brièveté de la campagne), le discours du sortant se déroule sur le mode du « *laisser dire* » (l'ignorance de l'adversaire valant dénégiation du statut de prétendant).

Un regard furtif porté sur d'autres champs de production discursive ¹⁵³, la situation quasi expérimentale que provoque à Amiens un ballottage inattendu ¹⁵⁴ attestent la pertinence de ce schéma qui demanderait toutefois à être affiné par différenciation des positions objectivement occupées et/ou subjectivement anticipées ¹⁵⁵.

Peut-on aller plus loin et avancer que toute prise de position est immédiatement déductible de la position occupée par le locuteur dans le champ d'émission ? Cette systématisation aurait certes pour elle la vertu de la simplicité (le processus de production à modéliser se réduisant à une seule variable) voire le mérite de la véracité (de fait, nombreux sont les enjeux politiques qui ne peuvent être logiquement rapportés qu'à la position occupée dans le jeu). Cependant, une telle assertion doit être

150. Cf. infra, les pratiques de disqualification sociale de l'adversaire qui mettent à jour les fonctions latentes de champs politiques différenciés : opérer la traduction sublimée (et comme telle non reconnaissable) des divisions sociales en divisions politiques.

151. P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire, op. cit.*, p. 155.

152. À l'inverse, l'opposition en dénonçant « la lutte des classes dans la Cité » contribue à réactiver la représentation de celles-ci.

153. La commune voisine de Boves voit des stratégies de campagne qui se distribuent à gauche et à droite de façon rigoureusement inverse du fait de l'inversion ex ante des positions détenues et espérées. Voir également les différents chassés-croisés observables en France depuis « l'arrivée de la gauche au pouvoir ».

154. Le chassé-croisé des prises de position ne peut ici s'expliquer que par le renversement des positions dans le champ.

155. Nombre de prises de position des gouvernants et responsables socialistes en France depuis 1982 tiennent probablement à cette dissociation entre occupation et anticipation d'occupation d'une position.

écartée, car elle ne tient pas compte de la double spécificité du champ de production précisément étudié : *champ politique* (où la logique de fermeture trouve, sauf hypothèse suicidaire de « crétinisme parlementaire », des limites structurelles), et qui plus est, *champ périphérique* (ne reproduisant pas totalement la logique de dépossession du champ politique central).

La vocation (singulière) des champs politiques étant de représenter par délégation des agents sociaux objectivement placés en situation de plus ou moins grande extériorité, les relations de concurrence interne aux spécialistes ne sauraient rendre compte de l'intégralité des produits discursifs offerts.

Puisqu'au nombre des dispositions incorporées par la pratique du métier politique figure la nécessité de prendre en charge les attentes des profanes, le processus de production des discours se trouve affecté non seulement par des positions occupées et/ou anticipées, mais aussi par ces deux facteurs en partie externes au champ de production que sont *la trajectoire sociale des locuteurs* d'une part, et *la prise en compte des destinataires du discours* d'autre part.

Mais si les impératifs de l'exposition conduisent, dans un premier temps, à distinguer ces trois conditions de production, on doit en réalité les considérer comme largement *indissociables*. La plupart des énoncés ne s'éclairent que si l'on intègre ces trois facteurs qui se conjugent, se renforcent, se redoublent. Ce complexe de facteurs contribue à *fournir un sens* aux divisions thématiques qui donnent à la lutte son aspect *concurrentiel* (voir le Commerce centre ville pour l'Opposition, l'École, la Culture, les Sports pour la Gauche dans la conjoncture d'avant le premier tour). Il tend en même temps à occulter *le consensus* (accord objectif sur le sens du jeu) qui préside à l'acte de délégation.

Ainsi, la trajectoire sociale des locuteurs (et notamment leur appartenance majoritaire aux catégories supérieures) redouble les effets de champ et contribue à produire des énoncés politiques généralisateurs, abstraits et universalisants. Mais en même temps, les divisions très fortes qui opposent ces catégories supérieures (salariés/non salariés ; secteur public/secteur privé ; prédominance du capital culturel/capital économique) et qu'on retrouve dans la composition sociale des listes politiques en compétition (Gauche/Droite ; Lamps/Broutin) induisent une hiérarchisation différentielle des enjeux sociaux et une inégale propension à les convertir en produits politiques.

Certes, d'un côté, la position occupée dans le champ d'émission entraîne une prise en compte inégale des destinataires, le souci de « coller » aux attentes supposées de l'électorat (souci qui peut prendre la forme faussement rationalisatrice du marketing électoral) étant plus affirmée chez les prétendants que chez les sortants.

Mais les clientèles implicitement visées sont par ailleurs différentes. Malgré un souci constant d'universalisme, les stratégies se trahissent quand, dans les tracts, sont professionnellement désignés les électeurs et géographiquement ciblés les lieux d'intervention municipale, ou quand le statut de prétendant conduit l'opposition à disqualifier l'adversaire en proposant

des oppositions binaires socialement connotées. Ces opérations pratiques de prise en compte des clientèles sociales ne sont efficaces que parce qu'elles sont inconscientes. Elles ne s'imposent aux destinataires que parce qu'elles s'imposent à des locuteurs soucieux d'assigner des positions socialement dominées (lourd, vulgaire, grossier, incompétent) à des adversaires politiquement dominants.

En cela, la position occupée dans le champ d'émission et les réseaux de concurrence entre les spécialistes ne sauraient complètement prédéterminer les discours finalement produits. La même *position politique objective* (sortant/prétendant) jouera certes comme matrice mais engendrera des énoncés différents selon que le locuteur anticipera positivement (ou non) cette *position dans l'avenir* (favori/outsider ; hégémonique/déclinant) et selon sa *position générale dans l'espace social* (fraction dominante ou dominée des catégories sociales supérieures). Ajoutons enfin (pour revenir au cadre général d'énonciation) que des discours produits à partir de la même position objective dans le champ présenteront des propriétés différentes selon la plus ou moins grande autonomie de ce champ, donc selon son caractère plus ou moins périphérique et différencié.